

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE LAC MICHIGAN.

Héraut de l'Infini, lointaine résonnance
Dont la tonnante voix parle à l'immensité,
O vieux lac qui jadis célébra la naissance
De ce monde nouveau par Colomb inventé,

Laisse-moi donc saisir un mot de la prière
Que, depuis ton matin, tu dis incessamment,
Ravi dans un transport d'extase solitaire
Dont tes siècles n'ont pu briser l'enchantement.

Oh ! quand tes cris d'amour font pleurer les rivages,
Quand tu poursuis Celui qu'appellent tes clameurs,
Et couronnes ton front d'écume ou de nuages,
N'es-tu pas effrayé de tes propres grandeurs ?

Oui, tu roules alors, dans tes vagues plaintives,
Les âmes en sanglots des générations,
Dont le râle de mort a laissé sur tes rives
Un long voile flottant de lamentations ! . . .

Réponds, n'entends-tu point les sublimes *encore*
Que te lancent les cieux avec frémissement,
Jusqu'à ce que, soudain, en ton berceau sonore,
La main de l'Eternel t'endorme doucement ?

Ton grand calme du soir émeut plus qu'un tonnerre :
C'est l'heure enchanteresse où chaque flot, sans bruit,
Ecoute longuement la romance légère
De l'aimable beauté que ta beauté séduit.

Souvent même, dit-on, la crête de tes ondes
Se dresse pour baiser le pied aérien
De folâtres esprits qui, venus d'autres mondes,
Se donnent rendez-vous pour jouer sur ton sein.

Eprises de tes eaux, un million d'étoiles,
Dans le secret des nuits, t'envoient leurs doux portraits,
Tandis qu'à tes accords dansent de blanches voiles,
Et que la Poésie illumine tes traits.

Que de fois, que de fois, ton bienfaisant génie
N'a-t-il pas converti les plaintes de mon cœur
En suaves accents de suave harmonie,
O mon seul confident, mon lac consolateur !

Va, j'aimerai toujours la belle Intelligence
Qui luit si brillamment à travers ton œil bleu,
Cet œil où je puisai la tendre jouissance
Que tout regard humain me refuse, ô mon Dieu ! . . .

T. A. V.

JEAN NICOLET

(DE CHERBOURG)

INTERPRÈTE-VOYAGEUR AU CANADA, 1618-1842

(Extrait de la *Revue Manchoise*, 1er trimestre, 1886.)

Depuis quelque temps on s'occupe beaucoup, en France, du Canada auquel, il faut bien l'avouer, on ne pensait guère, lorsque récemment des voyageurs, des publicistes éminents nous ont rappelé que, par delà de l'Atlantique, il y a un pays qui s'est appelé la " Nouvelle France ", où vit une population d'origine française qui, tout en acceptant des faits accomplis sur lesquels il n'y a pas à revenir, conserve, malgré une séparation plus que séculaire, un culte filial pour la mère-patrie, gardant la foi de ses pères et parlant leur langue qu'elle tient à honneur de maintenir pure de tout mélange avec la langue des maîtres que le sort des armes lui a imposés. Grâce à leur énergie, à leur persévérance, à leur entente entre eux, les descendants des Français au Canada ont conservé à peu près intactes leurs institutions primitives ; ils prennent une part active à l'administration et au gouvernement du pays ; leur langue est sur le même pied que l'anglais dans les assemblées délibérantes ; en un mot, ils se sont fait largement leur place, ce qu'il fallait bien, du reste, accorder à leur nombre, à leur vitalité qui s'est affirmée par un accroissement prodigieux. En 1763, lors de la cession du Canada à l'Angleterre, il y avait soixante mille Français : aujourd'hui les Franco-Canadiens sont près de trois millions !

La plupart de nos grands journaux publiaient tout récemment des lettres à eux adressées par des publicistes, des négociants, des ingénieurs, etc., etc., faisant partie de la délégation française amenée par le curé Labelle, l'homme peut-être le plus populaire du Canada où le clergé catholique, recruté dans la population d'origine française, exerce la plus grande influence, afin de constater *de visu* les ressources variées qu'offre ce pays, et d'étudier les moyens d'établir, entre lui et la France, un courant direct d'affaires profitable à l'une et à l'autre. Les visiteurs sont unanimes à déclarer que la réception faite à " nos gens de France ", comme on nous appelle encore là-bas, a dépassé tout ce qu'ils auraient pu imaginer ; l'un d'eux va même jusqu'à dire qu'il n'ose pas raconter toutes les prévenances dont ils ont été l'objet.

parce qu'on ne le croirait pas ! Ce ne sont que récits de fêtes de toute sorte, avec discours de bienvenue, excursions pittoresques, entrées triomphales, au son des cloches, dans les villes pavoisées de drapeaux tricolores, parmi lesquels se montrent, çà et là, quelques vieux étendards fleurdelisés, conservés pieusement comme des reliques. Le clergé en habits d'autel, conduit par ses hauts dignitaires, vient recevoir nos compatriotes à la porte des églises où le Saint-Sacrement est exposé, et qui sont parées comme pour les plus grandes fêtes du catholicisme.— Il n'est que juste d'ajouter que l'accueil que leur ont fait les Anglais n'a été ni moins chaleureux, ni moins cordial.

Les diverses provinces de la France ont concouru, plus ou moins, à la formation de la population française du Canada, mais c'étaient celles de l'Ouest et du Nord-Ouest qui fournissaient le plus d'émigrants, surtout la Normandie dont l'influence se reconnaît aujourd'hui dans le langage où l'on retrouve certaines tournures de phrases, certaines acceptions de mots, encore en usage dans notre province. Quand on parcourt les " Annuaires " des villes du Canada, on y voit tous nos vieux noms de famille. Les employés de la Compagnie, qui s'était formée durant l'hiver de 1613 à 1614, venaient presque tous de Normandie. Le personnel des navires était fourni par les ports de Rouen, Honfleur, Fécamp, *Cherbourg*, le Havre, Dieppe et Caen ; ces villes furent les pépinières d'où sortirent les interprètes les plus utiles (1).

Pour former ces interprètes, dont le besoin s'était fait sentir dès le commencement de la colonisation, on prenait des jeunes gens, quelquefois des adolescents, qu'on envoyait vivre pendant quelques années au milieu des " Sauvages ", comme on appelait indistinctement les indigènes, pour apprendre leurs langues et s'initier à leurs coutumes. Quelques-uns de ces interprètes étaient des sujets d'élite, beaucoup plus instruits que la généralité des colons ; c'était dans leurs rangs que Champlain choisissait des agents pour explorer les régions inconnues et conclure des traités avec les nations sauvages.

Parmi ces " interprètes-voyageurs ", il en est un, JEAN NICOLET, qui tient une belle place dans l'histoire du Canada, tout à fait à son commencement, et dont les habitants de *Cherbourg* auraient le droit d'être fiers, les plus fortes présomptions—ainsi que je l'exposerai tout-à-l'heure—leur permettant de le revendiquer comme un enfant de leur cité, ou au moins de ses environs, et pourtant j'ai bien peur qu'il ne soit, aujourd'hui, inconnu du plus grand nombre d'entre eux. Y en a-t-il beaucoup qui aient lu l'extrait de la *Relation de la Nouvelle-France de*

(1) Benjamin Sulte. *Les Interprètes du temps de Champlain* ; " Mémoires de la Société Royale du Canada, t. 1er, 1883.

1643 (1), donné par M. P. Margry dans le Tome 1er de ses consciencieuses études sur les "Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et le Sud de l'Amérique Septentrionale" (2), dans lequel sont rapportés les traits saillants de sa vie et sa fin tragique ? Si Nicolet est oublié chez nous, il n'en est pas de même au Canada où son nom est rappelé sans cesse à la génération présente par la Seigneurie et le Comté de Nicolet, le lac de Nicolet, la rivière Nicolet, la jolie ville de Nicolet, en pleine voie de prospérité, qui, au 1er janvier de cette année, comptait 7364 habitants, et dans laquelle est le séminaire Nicolet, un des premiers collèges du Nouveau-Monde. Tout récemment, un Décret du Pape coupait en deux le Diocèse des Trois-Rivières, et l'une des sections devenait le nouveau Diocèse de Nicolet, dont le titulaire prenait possession en juillet dernier. "Si le Canada était entré dans l'ère des statues, il y a beau temps que Jean Nicolet aurait son bronze dans la ville de Nicolet," m'écrivait un publiciste Canadien, M. Benjamin Sulte (3) qui s'est beaucoup occupé de notre compatriote. Il n'y a pas qu'au Canada qu'on s'intéresse à lui : en 1881, un citoyen des Etats-Unis, M. C. W. Butterfield, de Madison (Wisconsin), a écrit un livre (4) à la mémoire de l'explorateur qui, le premier, a montré le chemin des vastes territoires aujourd'hui devenus les Etats d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois, de Michigan et de Wisconsin, de celui qu'il appelle "le brave Normand", "l'explorateur indomptable" "le courageux Français" (*gallant Norman, indomitable explorer, most courageous Frenchman*). — Peut-être mes concitoyens trouveront-ils quelque intérêt à la lecture des quelques pages suivantes qu'à mon tour je consacre à Nicolet afin de le leur faire connaître, pages qui résument ce que m'ont appris les publications auxquelles je viens de faire allusion, et les renseignements qui m'ont été gracieusement fournis par leurs auteurs.

Jean Nicolet pouvait avoir vingt ans lorsqu'il arriva au Canada en 1618. Les historiens canadiens le font naître vers 1598 à Cherbourg. *La preuve positive de cette dernière assertion fait défaut* ; du moins, je n'ai pu obtenir encore du Canada aucun renseignement permettant d'établir le lieu de sa naissance d'une manière irréfutable, mais il y a de très fortes présomptions pour qu'il fût de Cherbourg ou des envi-

(1) Pendant une période de quarante ans, à partir de 1632, les Jésuites du Canada tinrent régulièrement leurs Supérieurs de France au courant de tout ce qui concernait le pays ; l'ensemble de leurs rapports constitue les *Relations*.

(2) 1879. Paris, Maisonneuve.

(3) Actuellement Président de la Section française de la Société Royale du Canada.

(4) *History of the Discovery of the North-West by John Nicolet in 1634, with a sketch of his life*. Cincinnati Ohio, 1881.

rons. D'après son contrat de mariage, passé à Québec en 1637 (1), il était fils de Thomas Nicolet, *messenger ordinaire de Cherbourg à Paris*, et de Marguerite Delamer, deux noms de famille encore très communs à Cherbourg et aux environs (2), et qu'on retrouve très fréquemment dans les plus vieux titres qu'on ait conservés. Rien d'étonnant quand un Nicolet, né dans le pays, aurait été messenger entre Cherbourg et Paris, et qu'un de ses enfants, élevé dans une ville maritime, se fût expatrié pour aller chercher fortune aux pays d'outre-mer.

Sur ces présomptions, M. P. Margry (qui avait eu connaissance à Paris d'une copie du dit contrat de mariage) avait, dès 1858, demandé des renseignements à la mairie de Cherbourg qui lui donna ceux qui suivent, relevés sur les registres de catholicité de l'église Sainte-Trinité, déposés à l'Hôtel-de-Ville en 1792 :

3 décembre 1604 : naissance de Roulland Nicollet, fils de Thomas Nicollet ;

27 octobre 1605 : naissance de Thomas Nicollet, fils de Thomas Nicollet ;

15 décembre 1611 : naissance de Perrette, fille de Thomas Nicollet ;

13 août 1656 : décès de Jeanne Nicollet, fille de feu Thomas ;

14 décembre 1605 : naissance de Marguerite Delamer (peut-être une cousine germaine de Jean, mais, en tout cas, pas sa mère ; la date s'y oppose).

Ainsi qu'on peut le voir, dans tout cela il n'est nullement question de Jean.

Dans les derniers mois de 1882, je repris ces recherches à la demande de M. P. Margry, commençant par consulter les vieux registres de catholicité de Cherbourg qui remontent au 12 juin 1549, mais sans succès : rien sur la naissance de Thomas Nicollet et de Marguerite Delamer, sur leur mariage, sur leur décès, sur la naissance d'un fils nommé Jean. Jusqu'à la fin de 1605, ces registres ne donnent que les *naissances*, et, de plus, il y a une lacune de dix-huit ans, de 1572 à 1591. Les *mariages* et les *décès* ne sont enregistrés qu'à partir de 1610 avec une lacune de 1620 à Pâques 1628 (2). Par ailleurs, ces vieux registres sont bien incomplets ; les enregistrements des naissances ne donnent que les noms et prénoms (ordinairement un seul prénom) du

(1) V. plus loin *note A*.

(2) Les *Nicollet* de Cherbourg et des environs écrivent le plus ordinairement leur nom par deux *l* ; dans les *Relations* du Canada, on trouve indistinctement *Nicollet*, *Nicolet* pour le nom de l'explorateur. C'est cette dernière orthographe qui a prévalu au Canada et qu'en conséquence j'ai adoptée.

(3) Ainsi qu'il ressort du contrat de mariage de Jean, passé en 1637, son père était déjà mort à cette dernière date.

nouveau-né, du père, du parrain et de la marraine : il n'est pas question de la mère. Les enregistrements des mariages ne mentionnent que les noms et prénoms des conjoints et de leurs pères. Dans les listes des décès, on ne trouve que le nom et les prénoms du père, et encore pas toujours. Les registres tenus par M. Groult, curé de Cherbourg, de 1628 à 1668, et entièrement écrits de sa main, mentionnent les baptêmes, les mariages et les enterrements faits à Cherbourg, tant à l'église Sainte-Trinité qu'à la chapelle du château, mais rien ne dit positivement qu'avant 1628, le clergé de cette chapelle n'était pas seul chargé de tenir note des individus qui y étaient baptisés, mariés, enterrés. Peut-être cela a-t-il été le cas de Thomas Nicolet, de Marguerite Delamer et de leur fils Jean ? On ne peut rien affirmer, rien nier à cet endroit, les registres de la chapelle du château, démoli en 1689, n'existant plus depuis longtemps.

J'ai fait également des recherches pour retrouver le contrat de mariage de Thomas Nicolet et de Marguerite Delamer, et, pour cela, j'ai bien feuilleté de 3 à 4,000 actes notariés divers, mis, avec la plus grande obligeance, à ma disposition, par M^e. Druet, notaire à Cherbourg, actes passés, de 1580 à 1603, par devant M^e Philippe Delamer, tabellion royal et son collègue, M^e François Landrin. J'ai bien trouvé de nombreux contrats de mariage, mais pas celui que je cherchais, quoique ce fût dans cet intervalle de 1580 à 1603, qu'il y avait le plus de chances de le retrouver. Je dirai même que dans tous ces actes où les Nicollet abondent, je n'ai vu figurer qu'une seule fois (10 mai 1593) un "Thomas Nicollet, bourgeois de Cherbourg", mais il faut remarquer qu'à cette époque-là, il y avait à Cherbourg d'autres notaires que M^e Philippe Delamer, dont les minutes ont été dispersées ou perdues, et rien ne dit que le contrat en question n'ait pas été dressé par l'un d'eux.

Les historiens canadiens, ai-je dit précédemment, font naître Jean Nicolet à Cherbourg, probablement sur la déclaration qu'il avait faite en arrivant au Canada "qu'il venait de Cherbourg," "qu'il était de Cherbourg," mais cette déclaration précisait-elle qu'il était né dans la ville même, ou bien, en disant "qu'il était de Cherbourg," ville déjà très connue en ce temps-là dans le monde maritime et colonial, ne fixait-il pas mieux les idées de ceux auxquels il s'adressait que s'il leur avait donné, pour le nom du lieu de sa naissance, le nom d'une petite localité tout à fait inconnue ? Cette supposition n'a rien, il me semble, de trop hardi, car nous voyons faire la même chose tous les jours. Cela m'engagea à faire des recherches dans les environs, principalement à Hainneville, à 5 kilomètres de Cherbourg, où, sur 1050 habitants, on compte trente-sept chefs de famille du nom de Nicolet. J'avais, en outre, entendu parler de vieilles lettres existant encore dans cette com-

mune, lettres écrites, il y avait bien longtemps, par un individu parti au-delà des mers. Je ne fus pas plus heureux à Hainneville qu'à Cherbourg ; les registres de l'Etat-Civil ne remontent qu'à 1660, et au milieu des nombreux Nicolet et des Delamer, qui y figurent, je ne trouvai rien ayant rapport à Jean ou à ses parents. Les différents Nicolle — surtout les plus âgés — que j'interrogeai, ne m'en apprirent pas davantage (1).

Dans d'autres communes, mes démarches n'eurent pas plus de succès ; ainsi, jusqu'à présent, rien ne dit positivement que Jean Nicolet est né à Cherbourg ou aux environs ; il n'y a que des présomptions, mais, en attendant qu'un chercheur plus heureux, ou plus habile, ait trouvé des preuves certaines, ces présomptions ne peuvent-elles pas, ne doivent-elles pas même, être regardées comme équivalant à une certitude ?

Nicolet arriva, ai-je dit, en 1618, au Canada où "son humeur et son excellente mémoire firent espérer quelques chose de bon de lui (2)." — C'était un garçon plein d'entrain, entreprenant, et en même temps profondément religieux. On l'envoya de bonne heure (probablement vers 1620) à cent lieues de Québec, chez les Algonquins de l'île des

(1) J'avais eu pourtant un moment d'espoir. Quand je parlai des vieilles lettres, on me raconta une histoire qui avait mis tout Hainneville en émoi, il y a près de, quarante ans. Dans ce temps-là, on avait appris la découverte, dans l'étude d'un notaire de Laval, d'un testament laissé par un Nicolle parti du pays depuis bien longtemps : il s'agissait d'un héritage de 18 millions qui n'avait pas été réclamé. Ce Nicolle avait-il quelques attaches avec le Canadien ? Quelques anecdotes qu'on m'avait racontées à Cherbourg auraient pu me le faire croire, mais c'était une erreur. Une délégation des Nicolle de Hainneville s'était rendue à Laval et à Rennes. Un des délégués demeurait à Cherbourg : on me mit en rapport avec lui, et il me raconta qu'en effet, il y avait un testament et un héritage important à recueillir, mais qu'ils avaient bien été obligés de reconnaître qu'ils n'avaient rien à y voir ; le testateur s'appelait *Le Nicollais* et était originaire d'un autre pays. J'ignorais la chose quand je me présentai à Hainneville ; mes questions firent subitement revivre cette vieille histoire, en même temps qu'elles excitaient à mon endroit une méfiance qu'on ne se donnait guère la peine de dissimuler. Evidemment je venais pour les millions : j'avais beau protester que c'était la première fois que j'en entendais parler, on ne me croyait pas ; j'en savais bien plus long que je ne voulais en dire ; j'étais tout simplement un intrigant, un captateur de succession ! Quelques-uns essayèrent de m'amadouer en me faisant remarquer qu'ils avaient été les premiers à me renseigner, qu'il était juste, par suite, que je leur fisse leur part. D'autres plus sceptiques, mais bienveillants, se contentaient de me considérer comme un "Innocent," — traduisez par "imbécile," "idiot," — et, en effet, un individu s'en allant de porte en porte, par une pluvieuse journée de novembre, pataugeant dans des chemins défoncés et dans des cours à fumier, pour s'enquérir d'un brave homme mort depuis 240 ans, ne pouvait être dans son bon sens.

(2) *Relation de la Nouvelle-France, 1643.*

Allumettes, sur la rivière Ottawa que Champlain avait remontée en 1615, pour apprendre leur langue qui était d'un usage général dans l'ouest et sur la rive nord du Saint-Laurent. Il demeura pendant deux ans, sans voir un seul européen, parmi ces sauvages, vivant entièrement de leur vie, " accompagnant toujours les barbares dans leurs courses et voyages avec des fatigues qui ne sont imaginables qu'à ceux qui les ont vëues ; il passa plusieurs fois sept et huit jours sans rien manger. Il fut sept semaines entières sans autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois (1) ". Vers 1622, il allait à la tête de 400 de ces Algonquins, négocier la paix avec les Iroquois, et réussissait complètement dans cette entreprise. Plus tard, il se rendit chez les Nipissiriniens, ou Algonquins du lac Nipissing, à cinquante lieues plus loin vers le nord-ouest, avec lesquels il demeura pendant huit ou neuf ans, devenant pour ainsi dire, un des leurs, adopté par la nation, prenant place à leurs conseils très fréquents, " ayant sa cabane à part, faisant sa pêche et sa traite (2)."

Pendant cette longue résidence chez les Nipissiriniens, Nicolet, fit-il quelques apparitions à Québec ? C'est ce qu'on ne saurait dire, mais il est plus que probable qu'il ne les quitta pas pendant que les Anglais occupèrent cette ville, de 1629 à 1632, et plus que probable aussi que lui, et quelques autres Français qui se trouvaient dans le même cas, mettaient tout en œuvre pour nuire aux envahisseurs dans l'esprit des sauvages (3). Au retour des Français à Québec, il y fut rappelé pour y être employé comme Commis et Interprète de la Compagnie des Cent-Associés. Il aurait, du reste, paraît-il, demandé son rappel, inquiet pour le salut de son âme — j'ai dit qu'il avait des sentiments religieux très prononcés—dans un district éloigné où il n'y avait pas de missionnaires (4). Sans doute aussi que Champlain, qui avait repris le gouvernement de la colonie après le départ des Anglais, était bien aise de le revoir pour conférer avec lui sur un projet qu'il méditait, et que Nicolet, plus que tout autre, lui paraissait capable d'exécuter, grâce à son habitude de la vie des sauvages et de l'influence qu'il exerçait très vite sur eux (5).

Champlain avait remonté une partie de la rivière Ottawa et visité le rivage de la Baie Georgienne, dans l'angle nord-est du lac Huron, mais

(1) *Relation de 1643.*

(2) *Relation de 1643.*

(3) Benjamin Sulte *Mélanges d'Histoire et Littérature*, Ottawa, 1876.

(4) " Il (Nicolet)... ne s'en est retiré que pour mettre son salut en assurance dans l'usage des Sacremens, faute desquels il y a grande risque pour l'âme, parmi les Sauvages." *Relation de 1643.*

(5) " lesquels (les Sauvages) il sçavoit manier et tourner où il vouloit d'une dextérité qui à peine trouvera son pareil." *Relation de 1643.*

ses notions sur la région des Grands Lacs étaient encore très vagues, presque nulles, en 1634. Les lacs Erié, Michigan, Supérieur, lui étaient inconnus ; il avait entendu parler de la chute du Niagara, mais pour lui ce n'était pas autre chose qu'un *rapide* ordinaire. Cependant il avait ouï dire que du côté de l'ouest, à 400 lieues de distance, plus ou moins, vivait une nation qui avait demeuré autrefois au voisinage d'une mer éloignée, et qui, pour cette raison, était appelée par les Algonquins la " Nation des Gens de Mer." On racontait encore que ces Gens de Mer commerçaient avec des individus habitant encore plus loin vers l'ouest, et qui venaient chez eux en traversant une vaste étendue d'eau sur de grands canots de bois, et non d'écorce, et qui, par leur défaut de barbe, leurs têtes rasées, leurs costumes, etc., etc., semblaient se rapprocher beaucoup des Tartares ou des Chinois. Avec un peu d'imagination et de bonne volonté — on est toujours porté à croire ce qu'on désire ! — il était facile de voir, dans cette vaste étendue d'eau, la mer qui sépare l'Amérique de l'Asie, le Pacifique-Nord, et, dans les voyageurs, des Chinois ou des Japonais. C'était l'opinion de Champlain, des missionnaires et des colons les mieux informés, qu'en poussant vers l'ouest, il était relativement aisé de trouver, pour aller en Chine, un chemin plus court en traversant l'Amérique que le chemin ordinairement suivi, faisant le tour du cap de Bonne-Espérance. Depuis le temps de Jacques Cartier, cette idée hantait les esprits ; on s'illusionnait sur la largeur réelle du continent américain ; on croyait qu'il suffirait de s'enfoncer de 2 ou 300 lieues dans les terres pour rencontrer, sinon l'Océan Pacifique, au moins une baie ou quelque grand fleuve y aboutissant.

Nicolet, pendant son long séjour au lac Nipissing, avait dû entendre faire les mêmes récits, les Nipissiriniens allant, paraît-il, chaque année en traite chez une nation éloignée d'eux de cinq à six semaines de marche, et qui passait pour commercer avec des gens demeurant plus loin et venant par mer sur de grands canots de bois (1). Sa curiosité ne devait pas être moins excitée que celle de Champlain, et il est à supposer qu'ils avaient parlé ensemble du problème à résoudre, — la reconnaissance du chemin direct vers la Chine, — et nul mieux que Nicolet ne paraissait capable de tirer la chose au clair.

Le 1^{er} juillet 1634, deux convois de canots partaient de Québec, remontant le Saint-Laurent, l'un pour bâtir un fort à l'endroit où est aujourd'hui la ville des Trois-Rivières, l'autre, sous la direction du P. de Brébœuf, pour explorer les " pays d'en haut " — aujourd'hui la province canadienne d'Ontario — en remontant la rivière Ottawa. Nicolet

(1) Benjamin Sulte (d'après le F. Sagard, 1625). *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, 1876.

faisait partie du second convoi, et pendant que les deux expéditions étaient réunies aux Trois-Rivières, il contribua, en travaillant de ses mains à mettre en place des palissades (1), à la fondation de la ville où il devait passer les dernières années de sa vie. L'île des Allumettes fut atteinte après mille souffrances endurées par les voyageurs inaccoutumés à la vie des bois, et, en outre, mal accueillis pendant la route par les indigènes, mais ce n'était pas un obstacle pour un *coureur des bois*, un demi-sauvage tel que Nicolet (2). Laissant le P. de Brébœuf à l'île des Allumettes, il se rendit d'abord chez ses anciens amis du lac Nipissing pour préparer son voyage. Ensuite, descendant la Rivière française, qui sort du lac Nipissing et se décharge dans la baie Georgienne (partie nord-est du lac Huron), il visite les Hurons habitant ces territoires, auprès desquels, très probablement, il venait accomplir une mission de la part de Champlain. A partir de là, il s'élançait vers l'inconnu avec sept sauvages Hurons pour tout équipage, dans un frêle canot d'écorce, le précurseur des nombreux steamers et autres navires qui aujourd'hui sillonnent les Grands Lacs en tous sens, pour toute escorte dans une région où maintenant des chemins de fer s'entrecroisent de tous côtés, où s'élèvent des établissements agricoles et industriels, des villes populeuses, mais qui alors était le domaine exclusif de tribus de Peaux-Rouges dont on ne savait ni le nombre ni les noms, où le voyageur ne pouvait compter que sur sa chasse ou sa pêche pour sa subsistance de chaque jour. Il débute par longer la rive nord du lac Huron, pousse, en suivant la détroit qui mène au lac Supérieur, jusqu'à l'endroit appelé depuis "le Sault-Sainte-Marie," où il séjourne pendant quelque temps pour faire reposer son monde, puis, franchissant le détroit de Mackinaw, il entre dans le lac Michigan ; remontant un grand enfoncement dans sa partie nord-ouest, la "baie Verte," il arrive chez les Ménémonis, à l'embouchure de la rivière du même nom, peu éloignée des "Gens de Mer." plus connus par la suite sous le nom de "Winnebagoës (3)," qui étaient le principal objectif de

(1) C. W. Butterfield, *loc. cit.*

(2) "Jean Nicolet, en son voyage qu'il fit avec nous jusques à l'Isle souffrit aussi tous les travaux d'un des plus robustes Sauvages." *Relation* de 1635.

(3) Plus correctement "Quinipigou," du mot *Quinipeg* par lequel les Algonquins désignaient "l'eau sentant mauvais," et qu'ils appliquaient à l'eau salée. "Quinipigou," pour les Algonquins signifiait les "Gens de la mer." Dans les *Relations* et ailleurs, les Winnebagoës sont fréquemment appelés "la Nation des Puans" : et la Baie-Verte (*Green Bay* des cartes américaines), au fond de laquelle ils demeuraient, la "Baie des Puans" ; cela venait de ce que les Français, ne tenant pas compte de l'extension donnée au mot *Quinipeg*, avaient traduit *Quinipigou* par la "Nation de l'eau Puante", ou plutôt par la "Nation des Puans". L'auteur de la *Relation* de 1640 s'élève contre cette interprétation ; selon lui, cette tribu ne doit pas être appelée autrement que la "Nation de la Mer." (C. W. Butterfield, *loc. cit.*).

son expédition, et chez lesquels il pénètre en remontant la Rivière aux Renards. Je laisserai parler ici la *Relation* de 1643 ; il me semble qu'on saisira mieux le voyageur sur le vif :

“ Pendant qu'il exerçoit cette charge (commis-interprète), il fut délégué pour faire un voyage en la nation appelée Gens de Mer, et traiter la paix avec eux et avec les Hurons dont ils sont esloignez, tirant vers l'ouest, d'environ trois cents lieues. Il s'embarqua au pays des Hurons avec sept sauvages ; ils passèrent par quantité de petites nations, en allant et en revenant ; lorsqu'ils y arrivoient, ils fichoient deux bastons en terre auxquels ils pendoient des présens afin d'oster à ces peuples la pensée de les prendre pour ennemis, et de les massacrer. A deux journées de cette nation, il envoya un de ses sauvages porter la nouvelle de la paix, laquelle fut bien receüe nommément quand on entendit que c'estoit un Européen qui portoit la parole. On despescha plusieurs jeunes gens pour aller au devant du Manitouriniou, c'est-à-dire de l'homme merveilleux ; on vient on le conduit, on porte tout son bagage ; il estoit revêtu d'une grande robe de damas de la Chine, toute parsemée de fleurs et d'oiseaux de diverses couleurs. Sitost qu'on l'aperceut, toutes les femmes et enfants s'enfuirent, voyant un homme porter le tonnerre dans ses deux mains. C'est ainsy qu'ils nommoient deux pistolets qu'il tenoit. La nouvelle de sa venue s'espandit incontinent aux lieux circonvoisins ; il se fit une assemblée de quatre ou cinq mille hommes. Chacun des principaux fit son festin, en l'un desquelz on servit au moins si vingtz castors ; la paix fut conclue....”

Le costume chinois que portait Nicolet lors de sa première entrevue avec les Gens de Mer indique qu'il s'attendait à voir venir à lui quelque Mandarin auquel la renommée aurait annoncé son arrivée ; comme on le sut plus tard, les prétendus asiatiques n'étaient autres que le Peaux-Rouges connus depuis sous les noms de Dakotas et de Sioux.

Nicolet était arrivé à quelque chose comme 400 lieues de Québec ; c'est alors qu'il eut connaissance du Mississipi, sinon de *visu*, au moins par ouï-dire. Franchissant le *portage* qui sépare la Rivière aux Renards de la Rivière Wisconsin, et descendant le cours de cette dernière, a-t-il poussé jusqu'à son confluent avec le Mississipi, étant ainsi le premier Français à saluer la “ Grande-Eau (1) ” ? Ou bien, lorsque de retour à Québec, il affirmait que s'il eût vogué trois jours plus avant sur un grand fleuve, il aurait trouvé la mer (2), ce grand fleuve dont il

(1) La traduction *légendaire* de “ Mississipi ” par le “ Père des Eaux ” est erronée ; la vraie signification est la “ Grande Eau.” la “ Grande Rivière,” des mots Algonquins *Missi*, “ grand ”, *Sepe*, “ eau, rivière.” (C. W. Buttersfield, *loc. cit.*).

(2) *Relation* de 1640.

parlait, était-il le Mississipi, ou simplement la Rivière Wisconsin, dont le cours l'aurait conduit au Mississipi ? Sous l'influence d'idées préconçues, ne prenait-il pas ce qu'on lui désignait sous le nom de la " Grande-Eau " pour l'Océan Pacifique, ou au moins pour un grand cours d'eau qui s'y déchargeait (1) ? Les Winnebagoës parlaient un langage différent radicalement du langage des Algonquins et des Hurons : était-il certain d'avoir bien compris ses interlocuteurs ? Il y a ici des points douteux dont la discussion m'entraînerait trop au-delà des limites que je me suis tracées (2) ; cependant on peut se demander pourquoi Nicolet, quand il ne se croyait qu'à trois journées de la mer, n'est pas allé vérifier le fait ; était-ce parce qu'il en était tellement convaincu qu'il jugeait cette vérification inutile ?

Toutefois, il paraît bien certain qu'il ne borna pas son voyage à la Rivière aux Renards et à la Rivière Wisconsin, mais qu'il pénétra au sud sur le territoire habité par les Illinois. Les Relations écrites après 1636 par les PP. Lejeune et Vincent contiennent, en effet, de nombreux renseignements, provenant de Nicolet, sur le pays et les peuples du sud-ouest du lac Michigan : il était le premier Français qui eût pénétré aussi loin dans cette direction (3).

Revenant sur ses pas, il rentra à Québec au commencement de l'automne de 1635, avec un riche butin d'observations de toute sorte, ayant conquis à l'influence française, rien que par des moyens pacifiques, de nombreuses populations inconnues auparavant. Il est probable qu'il n'eût pas borné là ses courses aventureuses, mais la mort de Champlain, arrivée peu après son retour, suspendit pendant quelque temps ces sortes d'entreprises. Nicolet fut alors placé, dans sa charge de Commis et Interprète, au poste des Trois-Rivières, le plus turbulent et le moins sûr du pays, s'acquittant de son emploi " avec une satisfaction grande des François et des sauvages desquelz il estoit également et uniquement aymé (4) ". Deux ans plus tard, au mois d'octobre 1637, il épousait à Québec une filleule de Champlain, Marguerite, fille de Guillaume Couillard qui y était arrivé en 1613 comme charpen-

(3) Pendant longtemps on a cru que le Mississipi avait son embouchure dans l'Océan Pacifique ; le contraire n'a été reconnu qu'en 1682 par les explorations de Cavalier de La Salle, et même il fallut encore attendre dix-sept ans pour que, Lemoyne d'Iberville, trouvant par mer l'embouchure du fleuve, la question fût bien fixée. (Benj. Sulte ; *loc. cit.*).

(1) Voir Benj. Sulte, *Mélanges d'Hist. et de Litt.*, 1876, et C. W. Butterfield, *loc. cit.*

(2) Benjamin Sulte. *Mélanges d'Hist. et de Litt.*, 1876.

(3) *Relation de 1643.*

tier-calfat, puis s'était fait agriculteur (4). Ce nom, Couillard, commun dans le département de la Manche, porterait bien à croire qu'il était originaire de notre pays.

Nicolet possédait avec son beau-frère Olivier Le Tardif, Commis Général de la Compagnie, une terre que traversait le ruisseau de *Belleborne* : d'où la qualification de " Sieur de Belleborne " qui lui est donnée dans quelques documents du temps.

En octobre 1642, pendant qu'il était à Québec, où, depuis un ou deux mois, il remplaçait momentanément son beau-frère parti pour la France, des Algonquins des Trois-Rivières avaient fait prisonnier un sauvage de la Nouvelle-Angleterre, dont la nation était alliée aux Iroquois, nos ennemis. Le malheureux devait être mis à mort, non pas sur le champ, mais après avoir subi au préalable tous les raffinements de torture en usage chez les Peaux-Rouges ; en vain les agents français et les missionnaires intercédèrent—ils en sa faveur ; leur intervention ne faisait que redoubler la fureur des bourreaux. C'est alors qu'on envoya chercher Nicolet à Québec dans l'espoir que l'influence qu'il exerçait sur les sauvages pourrait sauver le prisonnier. Nicolet n'hésita pas ; on faisait appel à son dévouement, et ce dévouement devait lui coûter la vie, mais laissons encore parler l'auteur de la *Relation* de 1643 :

" J'ajouterai icy un mot de la vie et de la mort de M. Nicolet inter-prète et commis de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France ; il mourut dix jours après le Père Charles Raymbault, décédé le 22 octobre 1642.

.....

" M. Ollivier, commis général de Messieurs de la Compagnie, estant venu l'an passé en France, ledit sieur Nicollet descendit à Québec en sa place, avec une joye et consolation sensible qu'il eut de se voir dans la paix et la dévotion de Québec, mais il n'en jouit pas longtemps, car un mois ou deux après son arrivée, faisant un voyage aux Trois-Rivières pour la délivrance d'un prisonnier sauvage, son zèle lui cousta la vie qu'il perdit dans le naufrage. Il s'embarqua à Québec sur les sept heures du soir dans la chaloupe de M. de Savigny, qui tiroit sur les Trois-Rivières. Ils n'estoient pas encore arrivés à Sillery, qu'un coup de vent de nord-est, qui avoit exité une

(4) Marguerite devait être très jeune, son père s'étant marié en 1621. Guillaume Couillard (ou Couillart : on trouve le nom écrit des deux manières) est le deuxième laboureur canadien par ordre de dates. Il était un des Français restés au Canada pendant l'occupation de Québec par les Anglais, de 1629 à 1633. Sa postérité, en général dans une situation prospère, est assez nombreuse aujourd'hui pour qu'il fût possible de former un bataillon de 500 hommes avec les Couillard en état de porter les armes. (*Benjamin Sulte.*)

" horrible tempête sur la grande rivière, remplit la chaloupe et la coula
 " à fond après lui avoir fait faire deux ou trois tours dans l'eau. Ceux
 " qui estoient dedans n'allèrent pas incontinent à fond, ils s'atta-
 " chèrent quelque temps à la chaloupe. M. Nicollet eut le loisir de
 " dire à M. de Savigny : Monsieur, sauvez-vous, vous sçavez nager, je
 " ne le sçay pas, pour moy je m'en vas à Dieu, je vous recommande ma
 " femme et ma fille.—Les vagues les arrachèrent tous les uns après les
 " autres de la chaloupe qui flottoit renversée sur une roche. M. de Savi-
 " gny seul se jeta à l'eau et nagea parmi les flots des vagues qui res-
 " sembloient à de petites montagnes. La chaloupe n'estoit pas bien
 " loin du rivage, mais il estoit nuit toute noire, il faisoit un froid aspre
 " qui avoit desjà glacé les bords de la rivière. Le dit sieur de Savigny,
 " sentant le cœur et les forces qui lui manquoient, fit un vœu à Dieu,
 " et peu après, frappant du pied, il sentit la terre, et, se tirant hors de
 " l'eau, s'en vint à notre maison à Sillery, à demi-mort. Il demeura
 " assez longtemps sans pouvoir parler, puis enfin il nous raconta le
 " funeste accident qui, outre la mort de M. Nicollet, dommageable à
 " tout le pays, lui avoit perdu trois de ses meilleurs hommes et une
 " grande partie de ses meubles et de ses provisions. Luy et mademoi-
 " selle sa femme ont porté cette perte signalée dans un pays barbare
 " avec une grande patience et résignaiton, à la volonté de Dieu et
 " sans rien diminuer de leur courage. Les sauvages de Sillery, au
 " bruit du naufrage de M. Nicollet, courent sur le lieu, et ne le voyant
 " plus paroître en tesmoignent des regrets indicibles. Ce n'estoit pas la
 " première fois que cette homme s'estoit exposé au danger de mort
 " pour le bien et le salut des sauvages. Il l'a fait fort souvent et nous
 " a laissé des exemples de l'estat d'un homme marié, qui tiennent de
 " la vie apostolique et laissent une envie au plus fervent religieux de
 " l'imiter."

Quelques jours après, le prisonnier fut racheté par le gouverneur
 des Trois-Rivières, et, une fois guéri des blessures que les Algonquins
 lui avaient faites, renvoyé dans son pays sous la conduite de deux
 sauvages chrétiens. Il est bien possible que le dévouement dont Nicolet
 avait fait preuve, et qui lui avait coûté si cher, ait contribué à sa déli-
 vrance.

Ainsi mourut, dans la force de l'âge, cet homme de bien, victime d'un
 accident vulgaire, après avoir échappé à mille dangers pendant dix-
 sept ans de sa vie dans les bois : on ne peut s'empêcher de rapprocher
 cette destinée de celle de Dumont D'Urville, périssant misérablement,
 dans un accident de chemin de fer, aux portes de Paris !

Deux frères de Jean Nicolet étaient venus de Cherbourg, le rejoindre

dans la colonie : l'un, Gilles, né à Cherbourg (1), prêtre séculier, arrivé en 1635, la quitta en 1647 ; l'autre Pierre, qui était marin, partit peu de temps après la mort de Jean. Pas plus que pour ce dernier, je n'ai trouvé aucune trace de ces deux individus dans les vieux titres que j'ai consultés à Cherbourg.

Nicolet n'a pas laissé de descendants de son nom au Canada. Sa veuve se remaria à Québec, en 1646, à un nommé Macard. Elle ne lui avait donné qu'une fille qui épousa Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny (2) ; plusieurs de leurs descendants occupent une belle place dans l'histoire du Canada. Jean Nicolet fut même pendant un temps quelque peu oublié. La mort de Champlain, ai-je dit, avait fait abandonner les grands voyages dans le genre de celui qu'il avait accompli, et plus tard, quand ces expéditions furent reprises, l'attention ne se porta que sur ceux qui les avaient exécutées : on ne se souvenait plus de leur précurseur. Mais cette injustice a été amplement réparée ; aujourd'hui Jean Nicolet est hautement reconnu comme celui qui a montré le chemin des Grands Lacs et des Territoires de l'Ouest, et ce n'est pas seulement au Canada qu'on lui a rendu la place qui lui est due : la Société historique du Wisconsin le considère comme le " Jacques Cartier " de ce pays-là (3).

Cherbourg peut encore revendiquer comme un des siens un homme qui a brillé d'un grand éclat dans l'histoire du Canada : le chevalier " Louis Hector de Callières," fils de " Jacques de Callières, seigneur " de Rochechellay et de Saint-Romald, maréchal de bataille des armées " du Roy, et de Madeleine Pottier," fille de Pottier, seigneur de Courcy, près Coutances. Les biographes le font naître à Cherbourg. D'abord capitaine au régiment de Navarre, puis capitaine des vaisseaux du Roi, il fut chargé de plusieurs missions au Canada qui lui firent beaucoup d'honneur et lui valurent, en 1684, le gouvernement de Montréal, et plus tard, en 1699, le gouvernement général de tous les établissements français de l'Amérique septentrionale. Pendant tout le temps qu'il exerça ces deux emplois, il eut à lutter à outrance contre les Anglais et leurs alliés les Iroquois. Il mourut à Québec, en 1703, dans la force de l'âge, " autant regretté, dit le Père Charlevoix que le

(1) C. W. Butternfield, *loc cit.*

(2) Il y a eu au Canada, dès les premiers temps de la colonie, des Le Gardeur, se distinguant les uns des autres par un nom seigneurial ajouté à leur nom patronymique. Appartenaient-ils à la famille Le Gardeur de Croisilles qui demeurait à Brillevast (canton de Saint-Pierre-Eglise) ? Il y a tout lieu de le croire.

(3) Benjamin Sulte *Les Interprètes du temps de Champlain.*

“ méritait le général le plus accompli qu'eût encore eu cette colonie,
 “ et l'homme dont elle avait reçu les importants services (1).”

Note A. — 22 octobre 1637. — TRAITÉ DE MARIAGE ENTRE JEAN NICOLLET ES MARG^e COUILLART (2).

Furent présents en leurs personnes honorable homme Jean Nicollet Commis et Interprete p^r Messrs de la Comp^e de la Nouvelle France fils de deffunt Thomas Nicollet messenger ord^{re} de Cherbourg à Paris et Marguerite Delamer ses père et mère, le d. s^r Nicollet à présent dem^t à Québecq (3) pays de la Nouvelle France assisté de noble homme François Derré s^r de Gan (4) Commis général po^r Messrs de la Comp^e et associé avec icelle honorable homme Ollivier Le Tardif Nicolas Marsollet, Noël Juchareau et Pierre de la porte tous demeurants au d. Québecq d'une part.

Et Margueritte Couillart fille de honorable homme Guilla^e Couillart et de Guillemette Hébert ses père et mère demeurant aussy au d. Québecq aussy assisté de honorables hommes Guilla^e hubout. Guilla^e Hébert et Marie Rollet mère, grand de la d. Margueritte Couillart ses

(1) Jacques de Caillières (quelques biographes écrivent *Caillères*, *Caillières*), le père du chevalier, gouverneur de la ville et du château de Cherbourg, serait, d'après l'abbé Demons, (“ Histoire de Cherbourg ”, *manuscrit de la bibliothèque de la ville*) né dans cette ville, et y serait mort en 1659, ou 1662 ; selon d'autres, il serait né et mort à Torigny. Il cultivait les belles-lettres, et a laissé plusieurs ouvrages. Il fut un des fondateurs de l'Académie de Caen. Outre le chevalier Louis-Hector, il avait un autre fils, François de Caillières, seigneur de Rochechellay et de Gigny, né en 1645 ; mais la même incertitude existe sur le lieu de sa naissance ; Torigny selon les uns, Cherbourg selon les autres. Il a attaché son nom au traité de Ryswick (1697) dont les négociations lui firent beaucoup d'honneur. Il mourut à Paris en 1717, laissant plusieurs ouvrages de prose et de poésie. Il était entré à l'Académie française en 1689.

Le gouverneur du Canada, Louis-Hector de Caillières, était-il réellement né à Cherbourg ? Il n'y aurait à cela rien d'impossible, si son père Jacques était venu résider, ainsi que le dit l'abbé Demons (*loc. cit.*), en 1644, dans cette ville dont il devint gouverneur quelques années après. En tout cas, il n'y a guère à douter que ces trois personnages ne soient originaires du département de la Manche.

(2) La copie officielle de ce contrat m'a été envoyée gracieusement et gratuitement de Québec, sans que je l'eusse demandé, par M. J. Langelier, Archiviste de la province de Québec, par l'entremise de M. B. Salte.

(3) Nicolet demeurait aux Trois-Rivières, mais comme il n'y avait pas de notaire, dans cette localité, et que la future demeurait à Québec, on a, dans le contrat, considéré cette ville, comme le domicile du futur pour la circonstance. (Benj. Sulte.)

(4) François de Ré (il signait *Derré*), appelé “ Monsieur Grand ” dans plusieurs lettres de l'époque. (Benj. Sulte.)

parents et amys d'aut^e part, lesquelles parties se sont promis et promettent respectivement d'un mutuel consentement et sans aucune Induction se prendre l'un l'aut^e par foy de Sacrement de Mariage selon les formes Ecclésiastiques et après Icelles faictes toutes fois et quantes quil plaira aux d. parties et à leur première commodité et par ce faisant le d. s^r futur espoux a donné et donne à la s. d. future espouse pour deniers dotaux la somme de deux mil livres à avoir et prendre sur ses biens tant meubles qu'Immeubles presens et advenir et en quelque part, qu'ils puissent estre tant à la vieille que Nouvelle France et sur le plus apparens de ses biens en cas qu'il n'y eust aucuns enfans yssus de leur shair, et apres son deces comme aussy luy a donné et donne en outre pour son douaire prefix au cas que douaire aye lieu tous et ung shacun le revenu annuel tant de ces meubles qu'Immeubles et en ce qui pourra rester appres la d. somme de deux mil livres prise par preciput par la d. future espouse au cas qu'elle survive en quelque lieu que les s. dits biens soient scitués comme cy dessus a esté dict et sans que le droict coutumier puisse préjudicier au prefix cy dessus auquel la d. future espouse s'arreste dès à present. En considération et contemplation duquel mariage les d. Couillart et Hebert père et mère de la d. future espouse se sont obligés solidairement bailler au d. futur espoux toutes fois et quantes quil luy plaira la somme de neuf cens livres par manière d'avancement de succession laquelle somme luy sera présentée sur le droit successif quelle pourra avoir de ses d. père et mère après leurs décès et au cas que la s. d. future espouse précédast le susd. futur espoux sans hoirs yssus de leur shair Icelluy sera obligé rendre pareille somme de neuf cens livres aux héritiers et ayans cause de la d. future espouse laquelle sera enbrousser par les d. Couillart et Hebert selon que à sa condition appartient et selon leur pouvoir et commodité et l'entretien de quoy et de ce que dessus les dictes parties se sont respectivement obligés par les clauses et conditions portés par le présent Contract sous hypotecque de tous et shacuns leurs biens meubles Immeubles presents et advenir faict en présence de Claude Estienne et Etienne Racine Tesmoins demeurant au d. Quebec lesquels ont signé en la minutte des présentes avec les parties parents et amis cy dessus le Vingt deuxiesme d'Octobre mil six cent trente sept.

Nicollet (paraphe)
 la marq du sd Couillart
 Marguerite Couillart
 Guillemette hebert
 la marcq du sd hubout
 Guillaume hebert
 Marié rollet

Derré (paraphe)
Marsolet
Le Tardif (et paraphe)
Juchereau (et paraphe)
De Laporte et paraphe claud Estienne
Racine (et paraphe)
Inventorié ung avec paraphe
Paraphé ne varietur
Verrier V^{re} Gen^l
Du Laurent, Greff^r.

Pour copie conforme à la minute trouvée dans l'Etude de feu M^{re} J. Guitet (1), Notaire pour cette partie de la Nouvelle France maintenant appelée Province de Québec, déposée dans les Archives de ce District, vidimée et collationnée par nous soussignés, Gardiens d'icelles et Protonotaires de la Cour Supérieure à Québec, le Dix-huitième jour de Juin, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

BURROUGHS & CAMPBELL.

(1) Le notaire Jean Guytet, ou Guitet, a fait des actes à Québec en 1637 et 1638. Dans l'un d'eux, il s'intitule "notaire et commis greffier." Le contrat de Mariage de Nicolet ne porte pas le nom de Guitet, mais la pièce a été trouvée dans son greffe et reconnue comme étant de lui par Du Laurent, notaire et greffier à Québec, de 1734 à 1759, et le vicaire-général Verrier. (Benjamin Sulte.)

LE CHIEN D'OR

SON ORIGINE — SON HISTOIRE

L'auteur du "Chien d'Or", n'est pas un jeune homme. Bien jeune, il quittait Hull, sa ville natale en Angleterre. En 1832, accompagné de sa famille, il mettait le pied sur le sol libre de l'Amérique. C'est aujourd'hui un grand, un bel homme, aux allures courtoises—un peu réservé : on lui donnerait cinquante ans, mais il en a davantage.

M. Kirby, poète à ses heures, enclin par ses instincts vers l'idéalisme, est cependant fortement imbu d'idées positives : la patrie, le devoir, le travail, pour lui, c'est toute une religion.

Ami du progrès présent, il vit un peu dans le passé. Il est fier de ce qui le rattache aux *Royalistes* de 1783, les *United Empire Loyalists* auxquels le Canada de l'Ouest redoit beaucoup en lumières, en civilisation. Il épousa Miss Whitmore, fille unique d'un de ces braves *Royalistes* et petite-fille du capitaine Daniel Servos, U. E. Loy., officier distingué pendant la guerre de l'indépendance des Etats-Unis et qui servait dans le corps des *Rangers* de Butten, etc.,

Il fit ses classes à Cincinnati, sous un professeur écossais, fort instruit, M. Alexandre Kirmont, qui dirigeait une académie où s'enseignaient les Belles-Lettres et la philosophie.

M. Kirby vint plus tard à Montréal, où il ne séjourna que peu de temps. En 1839, il s'établit dans le Haut-Canada.

Pendant vingt années, il occupa le fauteuil du *Niagara Mail*, feuille importante. Depuis longtemps, il remplit à Niagara les fonctions de Percepteur des Douanes.

Mes relations avec M. Kirby datent de loin : dans plus d'une confidence, j'ai pu connaître son histoire intime. Il en est parmi ces confidences, quelques-unes que je puis utiliser au profit des lecteurs français—auxquels M. LeMay vient de l'introduire—sans forfaire aux devoirs de l'amitié.

William Kirby, représente une famille anglaise fort ancienne, les Kirby de Kirby Whiske, dans le Yorkshire, Angleterre.

Par les femmes, il descend d'une famille lettrée fort distinguée qui florissait sous la Reine Elisabeth, et qui, dans la personne de Mgr Watson, donnait à la vieille ville de Lincoln le dernier prélat catho-

lique de cette historique cité, l'Evêque Watson. Monseigneur Watson était professeur au Collège d'Oxford et devint le protecteur et l'ami de l'érudit Roger Ascham.

Les lettres réclament dans cette famille, un autre écrivain en renom, Thomas Watson, contemporain de Shakespeare, en 1582.

On prétend même que Thomas Watson était un habitué de l'hôtellerie *Boar's Head, Eastcheap*, à laquelle se rattache le souvenir de l'illustre auteur de Hamlet.

M. Kirby se plaisait à me rappeler ces souvenirs du passé, à l'appui de sa thèse favorite, que les goûts littéraires dans les familles se transmettent de génération en génération.

Cette thèse reçoit chaque jour des preuves nouvelles dans les écrits nombreux, en prose et en vers, éclos de sa plume féconde.

L'auteur du *Chien d'Or*, est connu, dans sa province surtout, par sa collection de poèmes, intitulée : "*Canadian Idylls*."

The Sparrow.

Dead Sea Roses.

The Hungry Year.

Stony Creek.

The Queen's Birth Day.

Spina Christi.

The Bells of Kirby Whiske.

The Last Supper in the Wilderness.

The Harvest Moon.

Les drames se composent comme suit :

Beaumanoir.

Joseph in Egypt.

The Queen's Own.

N. E.—Poème épique sur le Haut-Canada en douze chants.

Sans compter plusieurs autres études et esquisses en prose et en vers et des dissertations sur des questions d'histoire ou d'archéologie.

Son œuvre principale en prose est le roman historique du *Chien d'Or*, dont l'origine remonte à 1865, époque où M. Kirby passait quelques semaines à Québec, pour surveiller la passation en chambre d'une loi qui l'intéressait. M. Sulte et M. Kirby pensionnaient tous deux à l'hôtel Russell. Un jour que M. Kirby s'était amusé à lire, dans mes *Feuilles d'Erable*, l'esquisse du *Château Bigot* et du *Chien d'Or* et l'exécution de *Marie Corriveau*, il fit la remarque à son ami qu'il y avait là le sujet d'un intéressant roman et que, si lui Sulte ne l'adoptait pas, lui Kirby y puiserait le canevas d'un récit émouvant. (1)

(1) Voici un paragraphe de la lettre qu'il m'écrivait en 1879 à ce sujet : " I happened to be in Quebec in 1865 : my business being to attend to a Bill there pending

Je n'entreprendrai pas de faire ici une analyse détaillée de l'œuvre de M. Kirby : les beautés et les défauts du roman sont connus de tous, mais ce que personne jusqu'à présent n'a osé dire, c'est que l'habile romancier avait calqué quelques uns de ses personnages sur des personnes vivantes ou qui vivaient à une époque peu reculée. Ce qui frappe le lecteur du *Chien d'Or*, c'est chez l'auteur cette connaissance profonde de nos *personnages* historiques, des traditions, des us et coutumes du Canada primitif : le tout mêlé à une sympathie réelle pour tout ce qui est canadien. Evidemment M. Kirby a lu et relu nos annales si pleines de récits émouvants ; quand il nous parle des "Trois Louises" l'on sent de suite que *l'Histoire des Ursulines de Québec*, lui est familière.

A l'instar du grand romancier Scott, M. Kirby a été chercher ses héros et ses héroïnes du passé dans la vie présente parmi ses contemporains.

Ainsi donc, je crois pouvoir avancer sans violer les secrets de l'amitié—que dans le Bourgeois Philibert, revivait un riche, excentrique, et philanthrope vieillard bien connu, Sir Henry Ethpington, de Hull, Angleterre ; Sir Henry faisait chaque jour préparer pour douze convives une table à dîner, bien pourvue de mets qu'il allait lui-même acheter au marché. Il était le seule convive—mangeant peu même—les onze autres couverts étaient destinés à des industriels pauvres, mais respectables qu'il y faisait asseoir ; ces derniers, paraît-il, ne se faisaient pas prier.

Au physique et au moral, Amélie de Repentigny était bien une personne réelle ; elle vit encore ; ce serait indiscret d'en dire plus long.

Louise Roy, personnifiait une charmante Demoiselle King, Madame C. . . ; c'est une grande dame maintenant ; il serait également indiscret d'en dire plus.

La destinée du *Chien d'Or*, sous un point, ressemblait à celle du roman de Walter Scott : *Waverley*. *Waverley*, composé au deux tiers, avait été relégué dans un secrétaire poudreux, au fond d'un grenier, en 1804. Scott en quête d'hameçons, pour une partie de pêche, en 1814, y trouva son ébauche de roman—l'acheva ; c'est le plus célèbre de la série.

in Parliament. I bought one of your *Maple Leaves* and the account you gave of the *Chien d'Or*, took my fancy very much.

Sulte and I were sitting in the window of the St. Louis Hotel one day, and I spoke to him about the story and wanted him to write it out and jestingly said that if he would not write a novel on it, I would.

Sulte dit not take the fancy and I thought no more about it, until my return home when I found the *Chien d'Or*, stinking like a *burr* to my imagination. . . and I wrote the story as I got time." (W. K.)

Le Chien d'Or, envoyé en *M S S* à une grande maison de Londres, pour impression, fut écarté pendant plusieurs années; à son retour au Canada, découvert par hasard, dans la gare du Grand-Tronc, à Toronto, il fut remis sur le métier—remodelé—achevé,—puis publié par la maison Lovell, à *Rouse's Point*, N.-Y.

J'ai cru que ces détails pouvaient intéresser les nombreux lecteurs du *Chien d'Or*; ce roman, entre autres privilèges, a eu celui d'être fort goûté par Notre Gracieuse Souveraine la Reine Victoria; car le hasard a voulu que je fusse présent en 1883, à Rideau Hall, Ottawa, à une réunion de la *Société Royale*, lorsque S. A. R. la Princesse Louise faisait part à M. Kirby, du plaisir que sa royale mère avait éprouvé en lisant ce roman de Mœurs Canadiennes, et l'en remerciait en son nom.

J. M. LEMOINE.

Québec 8 Février 1889.

JOSEPH LA FRANCE

LES TRAPPEURS.—SÉDUCTION DE L'OUEST.

Filii servorum tuorum habitabunt et semen eorum in sæculum dirigetur.—Ps. 101.

Les enfants de vos serviteurs auront enfin une demeure stable et leur race subsistera éternellement.

(Suite)

Dans ces contrées alors livrées à la sauvagerie, les sociétés et les lois comptaient pour peu ; chaque individu n'était quelque chose que par sa valeur personnelle.

La plupart des Coureurs des Bois étaient employés par des traiteurs. Ils s'en allaient, emportant dans leurs frêles embarcations des denrées européennes, qu'ils échangeaient pour des fourrures. Ils n'avaient qu'un souci au retour de leurs expéditions, celui de dissiper en quelques instants le fruit de leur labeur, dans le jeu et la bonne chère. Le voisinage des forts de traite leur offrait des appâts, auxquels ils ne pouvaient résister. Leur bourse vide, ils préparaient de nouveaux canots et se mettaient gaiement en route, en faisant résonner l'écho des rivières et des bois des vieilles chansons gauloises. Entraînés par les récits des tribus de pays éloignés, ou par l'espoir d'y découvrir des mines précieuses, ils s'enfonçaient de plus en plus dans l'intérieur du pays.

Perdus dans ces déserts, s'accommodant assez aux mœurs et habitudes de vie de ces tribus, ils s'unirent à des femmes du pays. Il est étrange de constater le charme irrésistible que possède la vie sans contrainte au milieu des Sauvages. Tout ceux qui ont vécu quelques années dans ces contrées ont fini par l'éprouver.

Le dégoût du travail des champs ou de l'atelier était la conséquence naturelle de cette existence nomade. Les émotions étaient aussi variées que les scènes de la nature. Que de fois, le soir, après avoir

poursuivi le vison ou le chevreuil, ou fait voler les avirons sur les eaux rapides de quelque rivière, en écoutant le bruissement des feuilles mortes, sous les pieds des animaux de toute espèce qui abondaient dans ces pays, les pensées du trappeur se transportaient aux lieux où vivaient les êtres qui lui étaient chers et que souvent, hélas ! il ne devait plus revoir. Les aventures d'Ulysse, chantées par Homère, n'offrent point de thèmes plus féconds que bien des existences de pionniers du Nord-Ouest.

Supérieurs en connaissances et en civilisation aux races sauvages au milieu desquelles ils vivaient, ils étaient comme de petits souverains dans ces contrées. Partout ils élevaient leur loge en seigneurs, tout comme s'ils étaient propriétaires de ces immenses territoires. Au fond de ces retraites des barbares, soustraits aux mille obligations sociales que les lois imposent à tout citoyen dans un pays civilisé, ils étaient leurs maîtres absolus et ne connaissaient d'autre frein que leur propre caprice. Les employés de la Baie d'Hudson et ceux du Nord-Ouest, qui n'étaient pourtant pas des Coureurs des Bois, se passionnèrent eux aussi pour ce genre de vie facile et nouveau, et la plupart ne purent ensuite se résigner à la vie, dans les conditions ordinaires. Au retour du printemps, au réveil de la nature qu'ils avaient connue à l'état vierge, la brise du Nord-Ouest emportait leurs pensées vers "les pays d'en haut." Cette immense région possède un magnétisme que ne peuvent comprendre ceux qui ne l'ont point éprouvé.

Les Coureurs des Bois préparèrent les tribus sauvages à la civilisation. Ils jetèrent parmi elles les premiers jalons du christianisme.

On rapporte qu'un chef sauvage du Nord-Ouest ne se couchait jamais, sans au préalable se mettre à genoux et lever les yeux au ciel. Ce chef était infidèle et n'avait jamais vu de missionnaire. Il voulait, en agissant ainsi, imiter un Coureur des Bois, dont il était grand ami qu'il avait vu prendre cette attitude tous les soirs, avant de se reposer. Ces hommes disparus depuis longtemps ont eu pourtant des succès. Aux Coureurs des Bois, ont succédé les voyageurs au service de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest ; et à ces voyageurs a succédé enfin la population métisse-française qui a continué les vieilles traditions de courage, d'amour des aventures de la chasse et de, expéditions hasardeuses de ses ancêtres. Je ne parle point ici des missionnaires, qui ont été les contemporains de tous ces hommes, et auxquels ils ont su rappeler en tout temps, par leurs exemples et leurs enseignements, les lois immuables de la justice et de la vertu.

NAISSANCE DE JOSEPH LA FRANCE.

Joseph La France, naquit en 1707 à Michillimakinac ; son père était Français et sa mère de la tribu des Sauteux du Sault-Ste-Marie.

Le père de La France se maria dans des circonstances assez singulières. Il traitait sur le lac Huron et avait réussi à se faire une jolie fortune, lorsqu'un jour en 1705, en remontant les chutes du Sault-Ste-Marie, ses canots se brisèrent. Dans les efforts qu'il fit pour sauver ses marchandises du naufrage, il faillit périr. Découragé et manquant de tout, il tomba malade et ne dut son rétablissement qu'aux soins assidus d'une jeune Sauteuse, fille d'un chef qui l'avait reçu dans sa loge.

Touché du dévouement de cette femme, il l'épousa dans un voyage subséquent et l'emmena avec lui à Michillimakinac.

MICHILLIMAKINAC.

Quelques auteurs appellent cet endroit Missillimakinac. D'autres, et c'est le plus grand nombre, écrivent Michillimakinac.

Quoiqu'il en soit, ce poste de traite était situé sur une île escarpée ; je n'ajouterai pas *sans bords*, car la vertu y pénétra souvent avec les missionnaires qui y établirent la célèbre mission de St-Ignace.

Cette île avait une lieue de diamètre et se trouvait au détroit, entre le lac Huron et le lac Michigan, appelé, sur la carte de La France, lac des Illinois.

Les Français choisirent toujours, de préférence les détroits des lacs ou rivières, pour fonder des comptoirs, on en comprend facilement la raison.

Les voyageurs, comme les sauvages ne naviguaient à cette époque que sur de frêles embarcations.

La crainte des gros vents et des tempêtes les forçait à côtoyer les rives, et il était naturel qu'ils cherchassent des lieux peu larges, pour faire les traversées d'une rive à l'autre.

C'est ce qui explique le site des principales missions comme celui du plus grand nombre des forts, tels que le fort St-Joseph sur la rivière St-Clair, la mission du Sault-Ste-Marie, près des rapides qui portent ce nom, et le fort Michillimakinac entre les lacs Huron et Michigan. Le Père Claude D'Ablon visita Michillimakinac en 1671. Il raconte que ce fort possédait trois avantages précieux. Il offrait une grande facilité pour le transport des marchandises, était visité par un grand nombre de sauvages et reconnu pour un endroit où la pêche était abondante et variée.

On y trouvait, disent les relations des Pères Jésuites, non seulement le poisson blanc, le doré et l'éturgeon, mais de plus, trois sortes de truites, dont l'une si grasse, que les sauvages ne la mangeaient qu'avec répugnance.

On rapporte qu'en trois heures, un seul pêcheur en darda sous la glace j'usqu'à quarante.

Ajoutons à cela, que la terre était excellente pour la culture du maïs. Un poste aussi avantageux n'avait pas manqué d'attirer les tribus sauvages de l'ouest qui s'étaient fixées autour de ce détroit.

Les Sauteux, auxquels la France était alliée, vivaient en grand nombre du côté ouest de l'île, sur les rives du lac Huron. Comme durant l'hiver, la pêche faisait défaut au Sault-Ste-Marie, les Sauteux venaient souvent hiverner près de Michillimakinac. Il ne faut donc pas s'étonner que la mère de La France, qui était une Sautieuse du Sault-Ste-Marie, lui ait donné le jour à Michillimakinac.

Les Iroquois, après avoir défait les premiers habitants de cette île dont ils portaient le nom, dispersèrent la plupart des tribus groupées aux alentours.

La crainte les força à se retirer dans les terres, et durant l'hiver de 1670, lorsque le père Claude D'Ablon y fonda la mission de St-Ignace, il n'y trouva que relativement peu de sauvages. Ces derniers témoignèrent à ce zélé missionnaire le désir d'habiter de nouveau ce poste avantageux ; et c'est en vue de la réalisation de ce projet, que fut fondée la mission de St-Ignace.

L'avenir prouva que ce bon père avait raison. Nous ne pouvons nous refuser le plaisir de citer ce que dit le missionnaire des premiers résultats de sa mission. " Nous avons consacré cette nouvelle fête (St-Ignace) par le baptême de cinq enfants, qu'ils ont reçu avec toutes les cérémonies de l'église en notre chapelle. Dieu se sert même des enfants pour le salut des enfants. Un de ceux que nous avons baptisés n'eut pas plutôt pris naissance dans le milieu de forêts que tous les autres enfants qui à peine pouvaient parler, ne cessèrent de lui congratuler et se réjouir avec lui, en lui disant et redisant qu'il serait baptisé à Missilimakinac, ainsi qu'il est arrivé. Un autre qui était aussi né dans le bois, nous fut présenté par sa mère, à cause qu'il ne faisait que pleurer et elle nous dit que la cause de ses pleurs n'était que parcequ'il voulait être baptisé. Nous essayames bien volontiers ses larmes."

En 1672, le père Marquette prit soin de la mission de St-Ignace de Michillimakinac. Comme l'avait prévu le père Claude D'Ablon, les Hurons, qui étaient réfugiés au fond du lac Supérieur, repoussés par les Iroquois, se virent contraints de se retirer à Michillimakinac pour éviter les attaques des Nadouessi, nation puissante habitant l'ouest du lac Supérieur. Elle était alors florissante et continua de se développer.

Carver prétend qu'une bande de Coureurs des Bois partit un jour de Michillimakinac pour la Baie James. Ces Coureurs suivirent la rivière Michipicoton, traversèrent ensuite une prairie et s'embarquèrent sur une rivière qui conduisait à un fort anglais, construit dans la

Baie. Cette rivière doit être tout probablement la rivière de L'Orignal. Ils s'emparèrent d'un fort appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson et la détruisirent. Ils prirent trois canons. C'étaient de petites pièces en cuivre. Ils les transportèrent à Michillimakinac où Carver prétend les avoir vues. Cette prise de guerre, ajoute Carver, eut lieu sous le règne de la Reine Anne.

AVENTURES DE J. LA FRANCE.

La France fut baptisé à St-Ignace de Michillimakinac, dans la chapelle où le père Claude D'Ablon et le père Marquette baptisèrent plusieurs centaines de sauvages.

En 1712, sa mère mourut. L'année suivante, son père l'emmena à Québec. Il y passa six mois à apprendre le français. Ensuite il accompagna son père, dans ses excursions, jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1721. Deux ans après, il descendit à Montréal, pour y vendre les fourrures provenant de l'héritage paternel. Jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, il continua à suivre la carrière de son père, chassant et traitant avec les tribus qui avoisinaient Michillimakinac.

En 1734, il visita le Mississipi et l'ouest de cette rivière. Son voyage dura un an et fut très fructueux. Il n'y avait, cette année là, dit-il, que deux soldats qui gardaient le fort Michillimakinac, quinze à St-Joseph et une garnison de trente hommes à Niagara.

Il mentionne en passant un fort bâti par les Français au fond du lac Michigan. Si la carte préparée par lui est exacte, ce fort se trouvait, sinon à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la reine de l'ouest, la cité de Chicago, au moins dans le voisinage immédiat. Il est étonnant de constater à quel point les premiers voyageurs de l'ouest, surent choisir, d'une manière judicieuse, les sites les plus avantageux au commerce. De fait, les anciens forts de cet âge primitif ont presque tous été remplacés par des villes ou des cités brillantes qui sont des centres d'affaires. Il est regrettable que l'on ait peu songé à conserver les constructions érigées par ces hommes.

Sous prétexte de mieux aligner une rue, ou de donner une apparence plus artistique, ou plus conforme au goût moderne, à ces vieilles constructions, on a fait disparaître, en plusieurs endroits, les fortifications et les murs bâtis par les premiers Français de l'Ouest. Ce siècle oublié a eu ses gloires qui méritaient d'être respectées. Ces vieux forts sont de précieux souvenirs qu'on devrait conserver avec un soin jaloux.

La France visita, en 1735, le Wiscousin et le Missouri. A son retour, il passa par une baie appelée par le marquis de La Houton "L'ours

qui Dort." Ce nom lui vient d'une butte de sable très élevée, qui ressemble de loin à un ours dans l'attitude du repos.

La France était un de ces traiteurs qui n'avaient pas de permis et qui étaient considérés comme faisant de la contrebande. Au retour de son voyage dans le Wiscousin, il descendit, avec huit Iroquois et deux canots chargés de riches fourrures, le lac Huron et le lac Erié, et passa, pendant la nuit, en face du fort St-Joseph, afin d'éviter la confiscation de ses marchandises par la garnison française. Il donna, pour faire le portage de la Chute Niagara, cent peaux de castor, et arriva, à la fin de l'été à Oswego. C'était à cette époque un poste de traite considérable ; craignant là, comme ailleurs, la confiscation, il laissa les Iroquois vendre ses pelleteries pour lui. En remontant les lacs, il visita un fort, bâti par les Français, du côté nord de la chute Niagara, à environ trois lieues du bois avoisinant la chute. Ce fort n'était gardé que par trente soldats. Mais, au service de la garnison, il y avait un même nombre d'employés, chasseurs et pêcheurs qui trafiquaient avec les sauvages des alentours et vivaient dans le fort. Dans la plupart des postes établis par les Français, on constate, que le nombre des troupes régulières est toujours extrêmement limité. Ce qui les rendait difficiles à prendre et propres à en imposer aux Sauvages, c'était non seulement leur excellent choix, leurs hautes palissades, leurs tourelles élancées, flanquées de meurtrières et de quelques canons, mais surtout l'appui que recevait la garnison des quelques aventuriers qui vivaient dans le voisinage. Ils étaient toujours prêts au moindre danger à voler au secours du fort. Ces trappeurs connaissaient d'ailleurs la vie des Sauvages, et étaient des sentinelles vigilantes qui donnaient l'alarme dès que les tribus tramaient quelque complot.

En 1734, La France, désirant régulariser sa position, et las de se voir constamment exposé à être molesté dans son commerce, se rendit à Montréal avec deux sauvages et une cargaison de fourrures. Le gouverneur du Canada s'y trouvait à cette époque. La France lui fit présent de mille couronnes et de plusieurs centaines de peaux de castor, afin d'obtenir un permis pour faire la traite pendant un an. Le printemps suivant, le gouverneur, ayant été informé qu'il avait vendu de l'eau-de-vie aux sauvages, le lui refusa. Il lui défendit même de partir en voyage et confisqua l'argent qu'il lui avait donné. La France décida de s'enfuir avec ses sauvages. De retour au fort Michillimackinac, il se livra de nouveau à la traite. Le commerce des pays d'en haut avait beaucoup perdu de son importance, depuis quelques années. Les Anglais avaient des postes situés plus près du lac Erié, et par conséquent la navigation se faisait plus rapidement. Le prix des marchandises avait aussi baissé.

En 1740, il n'y eut guère plus de douze canots qui se rendirent à Mont-

réal. Le commerce était presque entièrement entre les mains d'officiers réguliers en retraite, à qui le gouverneur avait accordé des licences.

Au printemps de 1738, La France, malgré la réception peu engageante qu'il avait reçue du gouverneur, résolut de retourner de nouveau à Montréal pour l'apaiser s'il était possible, et pour y vendre ses fourrures. Il suivit la route du nord et passa par le lac Nipissing. Il remonta cette rivière pendant plusieurs lieues, chassant et trafiquant avec les sauvages. Il se préparait à continuer sa route vers Montréal, lorsque le beau-frère du gouverneur qui se dirigeait dans l'ouest, avec neuf canots et trente hommes, le rencontra. La France fut arrêté avec ses sauvages, et sa cargaison saisie. Durant la nuit, trompant la vigilance de ses gardes, il se sauva à travers la forêt, n'emportant pour toute ressource, que son fusil et cinq livres de poudre et de plomb. Il n'était pas homme à se décourager. Pendant six semaines, il voyagea, sur la rive nord du lac Huron, à travers les marais, les forêts et les montagnes qui longent ce lac. Il vécut, surtout des castors qui abondaient dans ces parages. Il arriva enfin au Sault-Ste-Marie, mourant de faim et épuisé de fatigue.

EN ROUTE POUR LA BAIE D'HUDSON.

Après avoir tout perdu, voyant que le gouverneur était implacable et que la traite ne lui était plus possible, il prit le parti d'abandonner sa patrie. Il résolut de se rendre aux établissements anglais de la Baie d'Hudson. Cette entreprise aurait eu de quoi effrayer une nature moins hardie que la sienne.

Il partit au commencement de l'hiver de 1739. Il suivit le lac Supérieur, vivant avec le Sauteux auxquels il était allié par sa mère. Il visita ensuite la nation des Epinettes et passa une partie de l'hiver à la rivière Michipicoton. A trois cents milles plus à l'ouest, se trouve une rivière, qu'il appelle rivière " Du Pique " et qui tombe dans le lac Supérieur.

Ce nom, " Rivière du Pique," lui fut donné, dit La France, à cause d'un rocher qui la borde à trois lieues de son embouchure et qui affecte la forme des anciennes piques dont les Romains se servaient à la guerre. La France atteignit la rivière Du Pique en mars.

Le 18 avril 1740 il se trouva au lac La Pluie. Il passa dix jours au milieu des " Monsoni " qui avaient fait deux grands villages de chaque côté de la chute de la rivière La Pluie. Ces sauvages vivaient surtout de pêche, comme de nos jours d'ailleurs. Au mois de mai, il passa au lac Du Bois, aujourd'hui " Des Bois ". Il fit alliance avec les Kristinaux qui habitaient la rive nord-est de cette rivière. Le quinze septembre, il se trouvait au lac Winnipeg et passa tout l'automne à

chasser le castor. Il rencontra quelques bandes Siousses qui, à cette époque, vivaient en bonne intelligence avec les autres tribus.

A l'ouest du lac, habitaient les Assinibouels des prairies, au nord les Assinibouels des bois, au sud les Beaux hommes et les Sioux.

TATOUAGE.

Tous ces sauvages se tatouaient la peau, et se bigarraient la figure de peintures représentant des têtes d'animaux ou autres figures monstrueuses. Leurs membres et leur corps étaient oints d'huile d'ours et de castor, afin de les protéger contre les piqûres des maringouins et autres insectes qui, sans cela, les auraient torturés durant l'été.

Les Beaux hommes excellaient surtout dans l'art de se tatouer la peau ; c'est de là, prétend La France, que leur provient leur nom.

Il ne faut pas trop s'étonner de cette pratique ridicule. Bien d'autres, avant et après nos sauvages, ont cherché à cacher, sous la peinture ou le fard, la figure humaine qui reflète l'image de Dieu.

C'est pourtant ce que Dieu a donné à l'homme de plus beau et de plus noble.

“Os homini sublime dedit, cœlumque tueri jussit.”

Le prophète Jérémie menaçait la ville de Jérusalem, parce que les femmes se fardaient. “Quand tu auras été détruite, dit-il, que feras-tu ? Quand tu te seras vêtue de cramoisi et parée d'ornements d'or ; quand tu te seras fardée la face, tu te seras embellie en vain ?”

Les Romains, dit Pline, se peignaient autrefois de vermillon, quand ils entraient en triomphe à Rome. Les peuples de la Lybie se peignaient tout le corps de rouge. Les Pictes étaient ainsi appelés parcequ'ils se peignaient avec des fers rouges qui laissaient des cicatrices qui ne pouvaient ensuite disparaître.

Les Goths se servaient de cinabre pour se rougir la face et le corps, et se couvraient la chair de peintures indélébiles.

Il n'y a donc pas lieu de beaucoup s'étonner si les Beaux hommes tiraient tant de vanité des peintures fantastiques qui les couvraient des pieds à la tête.

PACHEGOIA.

Au printemps suivant, La France se rendit en canot au Lac Du Lien, traversa le lac Caribou, et atteignit le lac Pachegoia, en mars 1742.

Il visita la tribu des “Vieux Hommes,” ainsi appelée du grand nombre de vieillards que la tribu s'honore de posséder. On a accusé souvent les sauvages de tuer les plus vieux de leurs tribus,

comme des êtres nuisibles et fatigants. Cette accusation est au moins fautive quant à un grand nombre de sauvages de l'ouest ; et si des meurtres aussi barbares ont été commis, ce ne sont que des actes isolés qui n'ont jamais fait partie des habitudes des tribus en général. Dans le Nord-Ouest, les premiers Européens qui les ont visitées, ne font point mention de cette pratique barbare.

Sur les bords du lac Pachegoia, poussait une espèce d'avoine sauvage dont le grain ressemblait au riz. La France dit que les sauvages en portaient constamment sur eux et machaient ce grain comme nos voyageurs le tabac. Il contient des sucs fort nourrissants et nos sauvages avaient, sous ce rapport, une habitude beaucoup *plus salubre* et plus convenable que la mastication du tabac par nos voyageurs.

C'est sur les bords de ce lac que se réunissaient les sauvages pour couper l'écorce de bouleau et confectionner leurs légers canots. C'était aussi le point de départ et de ralliement, tous les printemps, pour les postes anglais de la Baie d'Hudson. Les employés de cette compagnie, peu expérimentés dans ces voyages, craignaient de s'enfoncer dans l'intérieur du pays. Les sauvages, pour faire la traite, étaient obligés de se rendre jusqu'à York factory, sur la rivière Nelson.

DÉPART POUR NEW-YORK FACTORY.

Le quatre avril, tous les canots étaient prêts et l'approvisionnement pour le voyage complété. Il fut choisi comme guide et partit avec cent canots. Le voyage se fit lentement. D'ordinaire chaque canot portait deux personnes et cent peaux de castor. Lorsque le vent soufflait avec violence, ils étaient obligés de côtoyer la rive du lac et de faire le portage aux pointes de terre qui s'avançaient trop avant dans les eaux, à cause de la violence des vagues. Ils descendirent la rivière Epinette, ne faisant guère plus de deux à trois lieues par jour.

C'est surtout durant ces voyages que se fait bien voir le caractère indolent du sauvage. Si la chaleur l'incommode un peu, il s'arrête pour sommeiller. Il n'est jamais pressé de partir le matin. Il aime à flâner. Il s'arrête souvent près des eaux ; et, pendant de longues heures, il regarde fixement, immobile, comme si, inquiet par quelque bruissement de la feuillée, la chute d'un arbre, ou le murmure des eaux, il en cherchait la cause inconnue, dans tout ce qui l'entoure. Qui sait ce qui se passe dans le cerveau de cet enfant de la nature durant ces heures de pieux recueillement ?

Le vingt-neuf juin, la flottille arriva au fort York. Ces voyages étaient longs, surtout à cause de la petitesse des embarcations qui ne pouvaient contenir que très peu de provisions. En sorte que les sauvages étaient

obligés de camper souvent, pour faire la chasse et renouveler leur approvisionnement. Quelques jours après son arrivée au fort York, La France rencontra un sauvage de la tribu des Monsoni, qui était parti du lac des Bois, deux ans auparavant, et venait d'arriver avec sa femme. Comme les canots d'écorce ne peuvent porter rien de pesant, dit La France, un grand nombre de fourrures sont perdues pour le commerce. Les sauvages ne transportent que les fourrures qui leur sont absolument nécessaires pour obtenir de la poudre, du plomb, du thé et du tabac.

CASTORS.

Un chasseur d'ordinaire peut tuer six cents castors par saison et n'en peut emmener au fort que cent dans son canot. Les cinq cents autres peaux lui servent de lit, de couvertures et d'ornements. D'autres en pendent aux branches des arbres près du corps de leurs enfants décédés, comme une offrande à leurs mânes. Quelquefois aussi, ils font griller l'animal, avec sa fourrure, comme nous faisons d'une laie. Le castor ainsi apprêté est servi dans les grandes circonstances. Il y en a trois espèces : le rouge foncé, le noir et le blanc. Le premier est le moins recherché. La Baie d'Hudson préfère le second et le blanc est celui qui au Canada se vend le plus cher. On en offre jusqu'à \$4.50 par peau à cause de son lustre et de la finesse du poil.

Les sauvages regardent comme un mets exquis la langue et la queue du castor ; ils en font une grande consommation en hiver.

Durant l'été, les castors sont d'une maigreur extrême, à cause des travaux fatigants auxquels ils se livrent. Ils sont constamment à l'œuvre, travaillant avec la plus grande activité à couper des branches, et abattant des arbres. Ils amassent du tremble pour se nourrir pendant l'hiver, réparent leurs chaussées et emmagasinent leurs provisions.

En étudiant les mœurs intelligentes et les habitudes de travail de cet animal, on comprend que le Canadien ne pouvait placer sur son drapeau, un emblème plus significatif des qualités excellentes que possède notre race. Il ne faudrait pas s'imaginer que les sauvages étaient les seuls à apprécier la chair délicieuse du castor. Dans les forts, les employés de la Compagnie d'Hudson l'arrosaient de fortes rasades de rhum, pour lui faire perdre son goût trop prononcé d'huile.

Il était de bonne tradition, il y a quelques années, dans un groupe français du Manitoba qui savait apprécier les bonnes choses, de se réunir, une fois l'an, sous le toit hospitalier d'un ami. Là, le castor était sacrifié, d'une manière digne de son espèce, au palais délicat de quelques maîtres amateurs des bons plats.

C'était tout un événement que la cuisson annuelle du légendaire

castor. Baigné dans un lit de vin des plus exquis, pendant plus de vingt-quatre heures, sa chair s'imprégnait lentement des liqueurs qu'on lui donnait à boire. Le jour du festin arrivé, le castor, orné de fleurs et de drapeaux dont la hampe tremblait dans sa chair imprégnée des vins les plus recherchés, faisait son entrée triomphale dans la salle du festin.

Comment décrire ces joyeuses soirées de franche et cordiale gaieté canadienne pendant les premières années qui suivirent l'entrée du Manitoba dans la confédération !

Ces souvenirs, qui disparaissent, emportés par le courant des nouvelles générations qui bientôt auront englouti leurs aînées, ont droit à une mention spéciale.

L. A. PRUD'HOMME.

(La fin au prochain numéro.)

FILLE A MARIER ⁽¹⁾

PAR SALVATORE FARINA

XV

Cette année-là, les journaux de Milan avaient colporté dans les provinces la bonne nouvelle que le carnaval serait une merveille, un éblouissement. Aussi, cette année-là, voyait-on circuler dans les rues, sur les places, une foule de provinciaux venus des quatre coins de l'Italie pour prendre part aux divertissements si bruyamment annoncés.

A vrai dire, tous ces braves gens semblaient se divertir médiocrement. La plupart étaient quelque peu désillusionnés, et ne dissimulaient pas qu'ils n'étaient nullement éblouis, comme ils l'avaient espéré.

C'est pourquoi nous croyons superflu d'insister aujourd'hui sur la description des merveilles d'alors.

Un spectacle nouveau et enchanteur, mais, au dire de nos provinciaux, un peu froid, constituait au contraire pour la jeunesse masculine de Milan le clou le plus attrayant du carnaval. Nous voulons parler de la *Fête de Bienfaisance*.

La grande salle des jardins publics était transformée en bazar : dans ses galeries converties en loges, cent jeunes filles gracieuses et souriantes, entre quinze et vingt ans, encadrées d'une cinquantaine de vieillards de haute mine, étaient occupées à vendre leur marchandise le plus cher possible à certaines pratiques faciles à contenter, qui auraient rougi de rabattre un centime sur le prix.

Les jeunes filles n'étaient pas toutes jolies. Mais elles se montraient si aimables, si gaies, souriaient avec tant de grâce, savaient enjôler si bien les amateurs en débitant leur petit boniment, qu'elles semblaient toutes jolies. Elles portaient un loup minuscule de velours noir, et ce peu d'ombre, qui ne cachait rien, donnait, par le contraste, plus de charme encore à la blancheur rosée de leurs mignons et frais visages.

Quant aux vieillards, il y en avait de tous les types : grands et droits, petits et voûtés, gros et ronds, avec des fronts lisses et polis comme

(1) De la *Revue Britannique*.

des billes de billard, ou labourés comme de petits champs ; il y en avait d'imberbes, de barbus ; les uns avaient l'air doux et sympathique, les autres montraient un visage austère, mais tous avaient des cheveux blancs.

Dans une de ces loges, au milieu d'un essaim de jeunes beautés, trônait Amalia. Derrière elle et ses compagnes, sept ou huit vieillards, parmi lesquels Gioachino, Romolo et le docteur Rocco.

Le docteur, littéralement enfoui dans un fauteuil, à côté d'une petite table, avait l'air de s'ennuyer profondément ; Gioachino se tenait obstinément sur le même alignement qu'un petit vieillard minuscule, auprès duquel il paraissait un géant, et de temps à autre, prétextant la grande chaleur, il chassait en arrière une perruque très blanche, afin que chacun pût voir et constater que non seulement il possédait des cheveux, mais encore qu'il les avait gris, d'un beau gris.

Romolo avait trouvé un compagnon qui était vraiment de belle taille et se croyait plus haut encore. A l'inverse de l'excellent Romolo, qui se serait très volontiers rapetissé, ce long personnage, vexé d'en rencontrer un plus long, dissimulait à grand-peine sa mauvaise humeur et ressemblait à un colosse chancelant sur sa base.

Romolo avait essayé de se rapprocher de lui, mais lui, il avait évité Romolo qui, ne sachant que penser, s'était finalement adossé à un pilier, à côté d'Amalia, et passait son temps à regarder un point fixe, mais indéterminé, de l'espace immense en souriant à son passé, à ses chers songes. Un orchestre invisible jouait dans les galeries supérieures ; la grande salle se remplissait de murmures étouffés ; à travers les arcades couraient certaines voix mytérieuses qu'un ingénieur enfariné attribuait prosaïquement à la construction défectueuse de la salle, mais dans lesquelles Romolo reconnaissait les accents mystérieux du... les accents mystérieux de... en somme, certains accents très mystérieux. Et quand Amalia, après avoir conclu une vente difficile, parce que l'acheteur trouvait mille prétextes pour prolonger le marché, se retournait triomphante, Romolo croyait voir, dans ce petit minois mutin, à moitié caché par le masque, l'image vivante de sa Tranquillina, telle qu'elle était restée pour lui sous le masque du temps. Et le pauvre homme se retournait pour regarder à la dérobée le docteur Rocco qui, ne soupçonnant rien, continuait à s'ennuyer mortellement.

Il y avait donc un ingénieur enfariné dans la société ; un ingénieur qui, sous la perruque et le fard, ressemblait terriblement à l'ami Enea. Pour inciter les ventes, il fallait un homme de bonne volonté ; il s'était offert ; on l'avait accepté.

Le spectacle de cette fête n'était pas aussi monotone que le gonflement de la rate le faisait paraître au docteur Rocco. Aux conversations animées d'une galerie, qui tout à coup semblait transformée en une

immense cage de mésanges, succédait par intervalles un silence subit, pendant lequel marchandes et acheteurs étaient occupés à écouter les saillies, les reparties, les ripostes vives d'une loge voisine ou éloignée. Il se passait aussi de petites scènes bizarres ; un jeune homme qui avait fait le tour de toutes les boutiques, achetant un objet dans chacune, s'arrêtait devant une marchande blonde pour acheter quelque chose... quoi ? quelque chose, et demandait conseil et sourires ; un autre payait une cravate plus cher qu'un gilet, mais exigeait que la vendeuse lui fit le nœud de ses propres mains, et la jolie vendeuse se prêtait gaiement à ce jeu pour l'amour des malheureux.

Les plus belles n'avaient pas de répit ; en passant devant les loges, on voyait à chaque instant quelques-unes de ces victimes joyeuses qui, n'en pouvant plus, allaient s'asseoir une minute sur un canapé du fond et priaient modestement les vieillards de les cacher.

Amalia n'était pas de celles-là ; ne connaissant presque personne à Milan, le monde n'avait pu constater qu'elle était la plus belle fille de l'univers ; aussi lui restait-il des moments de loisir ; elle en profitait pour distribuer à son vieux père une caresse, à Gioachino et à Romolo un sourire, à l'ingénieur Enea rien.

Tout à coup, pendant que l'orchestre invisible faisait entendre ses accords et que la foule plus épaisse tournait en cercle comme une masse compacte, un sourire disparut des lèvres d'Amalia qui ressentit comme une colère mêlée d'effroi, d'angoisse et d'autre chose, tout ce qu'elle ressentait d'habitude à la vue de Federico, avec quelque chose d'insolite par surcroît, peut-être un peu de honte.

La jeune Milanaise était appuyée à la balustrade de la loge, et le jeune homme, emporté dans le mouvement circulaire de la foule, se rapprochait d'elle insensiblement ; il l'avait déjà aperçue et tenait prêt un salut qu'Amalia était déterminée à ne pas voir. Pour réussir dans son projet et cacher son trouble, elle regardait autour d'elle, cherchant un client. En ce moment, elle était tout à fait délaissée. A côté d'elle, une magnifique blonde vendait des bouquets à des prix fabuleux et, plus loin, une brunette aux yeux de flammes avait devant elle un acheteur qui, sous forme de madrigal, demandait qu'elle voulût bien lui allumer un cigare avec ses yeux. La petite brunette riait, et si, par compassion pour les scrofuleux, elle ne pouvait accomplir ce prodige, elle en accomplissait un autre en allumant elle-même le cigare en le mordant de ces petites dents et en faisant une grimace pleine de charme quand la fumée lui entrait dans les yeux et dans la gorge. L'acheteur, prenant le cigare des mains mignonnes de la vendeuse, affirmait sérieusement que la fumée savait ce qu'elle faisait, et payait tout, le cigare, la complaisance de la marchande et ses affreux madrigaux.

Amalia fut tentée de s'enfuir au fond de la loge et de se cacher

derrière les vieillards ; elle se souvint enfin d'un ingénieur enfariné qui était à deux pas d'elle, loin, loin, dans une autre zone, dans un autre monde, et l'idée lui vint d'aller s'asseoir à côté de lui ; elle n'en fit rien, et resta, les mains appuyées à la balustrade, avec ses beaux yeux errant çà et là dans la foule.

“ Signorita,” lui dit tout à coup une voix polie.

Amalia avait vu Federico sans le regarder ; elle fit un geste d'étonnement et baissa les yeux vers lui.

“ Combien faites-vous payer un regard ? demanda Federico.

—Rien, comme vous voyez, répondit Amalia avec un léger tremblement dans la voix.

—Et vous n'avez pas autre chose à me vendre ? insista Federico.

—Oh ! si, signore ; un bouquet, si vous voulez, ou une paire de gants, ou un billet de loterie pour un cheval de selle ; je peux vous donner un bon numéro...”

A la vue de leur jeune ami, Romolo et Gioachino s'étaient rapprochés d'Amalia ; l'ingénieur Enea, occupé à inscrire les ventes, ne pouvait quitter son registre, mais il suivait de loin cet épisode et s'amusaient horriblement.

Réconfortée par la présence des deux vieillards, la plus belle fille de l'univers retrouva peu à peu son aplomb et proposa à Federico cent marchés avec un savoir-faire plein de charme. Le jeune homme restait silencieux à la regarder dans les yeux, et Amalia se dit qu'il faisait cela pour l'intimider. Jugez s'il y réussissait !

Soudain Federico laissa tomber ces mots :

“ Signorina, pour l'amour des pauvres scrofuleux, ne me vendriez-vous pas un baiser ? ”

Romolo et Gioachino éclatèrent de rire, et l'âme de l'ingénieur Enea emprisonnée dans les feuillets de son registre, pleura en secret, même sans comprendre le motif de cette hilarité.

“ Pourquoi non ? répondit Amalia avec le visage en feu, mais sans hésiter ; à mille lires l'un, combien en voulez-vous ? ”

Ayant dit ces mots avec l'audace que lui donnait une colère plus forte que sa honte, elle regarda autour d'elle. La magnifique blonde, la brunette aux yeux de flammes et plusieurs autres jeunes filles qui avaient entendu l'étrange requête, interrompirent aussitôt des marchés à moitié conclus et se mirent à contempler cette scène avec des yeux effarés. Plus d'un gentil minois s'avança provocant... je crois qu'en ce moment les innocentes vendeuses se seraient toutes sacrifiées de la même façon, avec enthousiasme. De quoi ne rend pas capable la compassion pour les scrofuleux !

Mais Federico ne faisait pas attention aux autres, et, parmi les acheteurs présents, il ne s'en trouva aucun qui parût disposé à suivre cet

exemple. Pendant qu'il était le point de mire de tous les regards, le jeune homme tira tranquillement de sa poche son portefeuille, l'ouvrit et en explora l'intérieur.

" Je ne puis en acheter plus de trois," dit-il ensuite en relevant la tête.

Alors il vit la jeune fille, qui l'instant d'auparavant avait le visage couleur de braise, devenir affreusement pâle et son œil brillant s'éteindre sous le masque ; il comprit qu'au moment de livrer la marchandise vendue la pauvrete se sentait défaillir, et que le spectacle de tous ces yeux curieux fixés sur elle lui enlevait graduellement son audace de tout à l'heure.

L'un disait tout bas :

" C'est son amoureux."

Et un autre corrigeait :

" C'est son fiancé ! "

Que faire ? En renonçant au marché, il y avait risque de s'attirer les sifflets du public ; puis Federico éprouvait de son côté un certain embarras à rester maître de lui-même... Une idée lui vint, il pris trois billets pour la loterie du cheval de selle et, les présentant à la marchande, avec un crayon :

" Faites ceci, dit-il d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme, écrivez sur chacun de ces billets : *Bon pour un Baiser*, et signez ; vous me payerez quand vous voudrez, en présence de votre père et de votre mère."

Un éclair de reconnaissance brilla dans les yeux de la jeune fille. Elle sourit et écrivit...

Mais, pendant qu'elle remettait les trois billets et en recevait le prix en trois banknotes de mille lires chacune, la colère lui était revenue avec le sang froid.

" Il manque six lires pour les trois billets de loterie."

—C'est juste, répondit Federico, les voici."

Il paya et disparut, suivi d'une partie de la foule ; l'autre partie resta en sentinelle sous la loge pour revoir la jeune fille qui s'était retirée derrière les vieillards. Ne la voyant par reparaitre, les curieux désappointés se dispersèrent en déclarant qu'elle n'était pas si belle, puisqu'elle se cachait ; que *celle-ci* et *celle-là* étaient incomparablement plus jolies, consolation non inutile pour *celle-ci* et *celle-là*.

Pendant Amalia, assise dans un coin, faisait des efforts inouïs pour ne pas pleurer de dépit ; l'ingénieur Enea enregistrait les trois baisers avec la mort dans l'âme ; le docteur Rocco dormait, Gioachino et Romolo se frottaient les mains.

Les deux amis ne prirent pas au sérieux la colère d'Amalia ; ils la consolaient, mais sans y mettre beaucoup d'ardeur ; ils avaient le

visage sombre, mais on voyait très bien que sous ce nuage brillait une éclaircie ; ils parlaient d'un ton calme et grave, mais au fond mouraient d'envie de laisser échapper un éclat de rire, et même, quand ils répétaient que Federico avait fait une farce de carnaval et rien de plus, il était clair qu'ils ne pensaient pas un mot de ce qu'ils disaient.

“ Si vous ne le croyez pas vous-mêmes, s'écria une fois Amalia d'un ton aigre, pourquoi voulez-vous me le faire croire à moi ? ”

Les deux complices se regardèrent et ne répondirent pas, se voyant devinés.

“ M. Federico ne peut pas me souffrir ; il a voulu se venger, c'est assez visible.”

Gioachino et Romolo répétèrent encore une fois qu'il n'y avait là qu'une farce de carnaval, ni plus ni moins. C'était, au contraire, leur opinion bien arrêtée que Federico était amoureux fou d'Amalia.

“ Il a voulu m'humilier, répondit Amalia, me forcer à rougir devant tout le monde, m'écraser ensuite de sa générosité... Je ne sais pas comment je ne suis pas morte de honte, et c'est ce qu'il voulait... il me hait !

—Pardon, disait Gioachino, pourquoi voulez-vous que Federico vous haïsse ?

—Parce que je le déteste, parce que je l'ai toujours détesté... j'ai commencé à le haïr le premier jour que je l'ai vu ; et à présent je ne sais pas ce que je donnerais pour lui faire payer cher son insolence.

—Eh ! mais fit observer Romolo, il me semble que vous la lui avez fait payer assez cher !... trois mille lires pour trois baisers que vous ne lui avez pas encore donnés.

Amalia sentit la rougeur lui monter au front et cacha son visage dans ses mains.

“ J'en pleurerais de honte et de colère, dit-elle ensuite en montrant son visage mouillé de larmes ; mais non, je ne veux pas lui donner cette satisfaction, je ne pleurerai pas.”

Elle se calma un peu et demanda :

“ Et maintenant que va-t-il se passer ?

—Rien de mal, signorina. Federico viendra ce soir, c'est évident. Il présentera les lettres de change payable *à vue*, c'est-à-dire devant papa et maman ; vous payerez comme un banquier, avec désinvolture ; nous, nous rirons gaiement... Pensez-y, et vous verrez que la chose n'est pas si terrible qu'elle le paraît.”

En y pensant, Amalia finit par se convaincre que la chose n'était pas si terrible.

“ Oui, dit-elle en riant, je lui ait fait payer sa vanité...c'est dommage qu'il soit si riche !

—Consolez-vous ! lui répondit Romolo ; il ne doit pas être si riche,

qu'on le dit. Si un homme a un peu d'argent, les gens qui n'en ont jamais eu lui en prêtent volontiers davantage. Quand nous étions jeunes, on nous a prêté aussi le petit million de rigueur. N'est-ce pas Gioachino.

—Parbleu ! répondit celui-ci, et il fallait en payer les intérêts comme si nous les avions en réalité.

—Et puis, s'écria Romolo frappé d'une idée subite, Federico doit avoir perdu beaucoup d'argent la semaine dernière dans la faillite de la banque d... Il ne nous a pas dit combien, parce qu'il ne le savait pas encore."

Amalia écoutait en silence, s'étonnant d'entendre en dedans d'elle-même quelque chose qui ressemblait au remords d'avoir fait payer trop cher ses baisers...

" Il n'a pas dû perdre grand'chose, dit-elle enfin, autrement il n'aurait pas été de bonne humeur ; et puis, tant pis pour lui, il n'avait qu'à confesser humblement qu'ils étaient trop chers et s'en aller tranquillement. Il me semble qu'alors j'aurais commencé à l'estimer."

Mais Romolo fit signe que non, et Gioachino fut du même avis.

Amalia pensa toute la journée à son étrange marché ; elle attendait le soir avec une sorte d'angoisse mêlée de dépit, et se disait, non sans trouble : " Il viendra, il demandera à être payé ! " Et en même temps elle grillait d'impatience de le voir arriver, pour en finir.

De temps en temps, elle s'interrompait au milieu d'une occupation domestique pour dire en souriant :

" Ah ! les beaux messieurs du cercle ont leurs caprices comme les belles dames nerveuses ; eh bien, qu'ils les payent. J'aurais dû demander davantage ; de quoi fonder un hospice qu'on aurait appelé : l'*Hospice des trois baisers*. J'ai été trop naïve ; qu'est-ce que trois mille livres pour les gens qui ne savent pas compter ? Moins que rien. S'il est vrai que la Banque lui a rogné son capital, cet écervelé est capable de ne pas s'en apercevoir. Ne voit-on pas tous les jours qu'une leçon est loin de suffire pour corriger un dissipateur ? La gêne même ne suffit pas, il faut la misère noire. . . quand elle suffit. Il y a des gens, dit-on, qui se vantent d'avoir su faire un million de dettes."

Mais quoi qu'elle en dit, une petite voix lointaine, celle d'un remords à peine né, lui répétait qu'il y avait eu de sa part une véritable cruauté à faire dépenser trois mille livres à M. Federico pour trois baisers qu'il avait encore à recevoir.

Et, pour ne pas répondre à l'importunité de ce nouveau-né, la jeune fille, sans s'en apercevoir, traitait à haute voix de stupide et d'orgueilleux un être imaginaire.

" Qui traites-tu donc de stupide ? " lui demandait sa mère avec douceur.

Alors Amalia rougissait et ne répondait rien.

Tranquillina avait pris du bon côté la petite scène de la fête de bien-faisance.

“ C'est une lubie, disait-elle, une idée fantasque qui lui est venue tout à coup. Comment peux-tu supposer qu'il ait voulu t'humilier par ce procédé? Ce n'est pas la première fois que, dans une fête de ce genre, une jolie femme vend un baiser. Tu en as vendu trois et tu les a fait payer un peu cher... voilà toute la différence.

—Tu ne sais pas...répondait Amalia.

—Quoi ?

—Il ne peut pas me souffrir ; je lui suis antipathique.

—Tu te trompes, répliquait Tranquillina ; on n'achète pas les baisers d'une femme antipathique, de même qu'on n'achète pas ceux d'une femme qu'on aime... Tu lui es indifférente... voilà.

—Mais je le hais ; il le sait et s'est vengé.

—Pourquoi le hais-tu ?

—Pourquoi ? Parce que... Si je commence à dire des parce que, je n'en finirai plus.

—Est tu bien sûre de le haïr ? ”

Et, comme Amalia ne sut que répondre, la bonne mère poursuivit :

“ Fais attention, ma fille ; la haine est un mauvais sentiment, mais tout sentiment mauvais a un bon côté ; descends au fond de ton cœur et cherche quelque chose de mieux pour M. Federico.

Amalia courut s'enfermer dans sa chambre et dit tout haut, comme si elle parlait à un auditeurs invisible :

“ As-tu compris?... Il faut chercher quelque chose de mieux pour M. Federico. Maintenant, il faut descendre au fond de ton cœur et bien fouiller partout. Si ce que dit ma mère est vrai, les sentiments sont comme les corps solides qu'on nous montrait au cours de géométrie, ils ont plusieurs faces ; tout consiste à trouver la plus belle. Si, au lieu de la haine, qui est un mauvais sentiment, nous mettions le mépris pur et simple ? ”

Mais la petite voix lointaine, empruntant les paroles de la mère, lui chuchota à l'oreille :

“ Descends au fond de ton cœur, jeune fille, et cherche quelque chose de mieux pour M. Federico.”

Quelque chose de mieux ; oui, mais quoi ?

“ Ah ! je devine, s'écria Amalia ; le mieux serait une indifférence solennelle, inaltérable, qui vaudrait infiniment plus que la haine et le mépris. Mais si *lui*, il est indifférent, comme le dit ma mère, moi, je ne suis pas maîtresse de moi-même. . . Est-il vrai, se demanda-t-elle en quittant subitement le chemin tracé de ses pensées ; est-il bien vrai qu'il ne me haïsse même pas et qu'il ait au contraire voulu me faire

entendre qu'il me plait, qu'il me pardonne, et que tout ce que j'ai dit et fait, tout ce que je peux faire et dire, ne lui importe nullement ?”

L'eût-elle voulu, elle ne pouvait plus reculer dans ce petit sentier où elle avait mis le pied imprudemment ; il lui fallut aller jusqu'au bout.

“ Il me plait ! dit-elle enfin ; c'est de la pitié que je lui inspire ; il me trouve un peu étrange, un peu folle et beaucoup trop enfant. Moi aussi, je lui ferai sentir ma pitié ; je serai pleine de miséricorde, j'aurai l'air de pleurer toutes mes larmes sur son sort cruel qui lui a donné un cerveau vide, une volonté si faible, une méfiance si stupide. Ceci par exemple, est un bon sentiment ; on l'appelle sauf erreur, *l'amour du prochain*. Nous avons trouvé ! M. Federico peut venir, je suis prête à le plaindre de tout mon cœur.”

Elle sortit de sa chambre, décidée à n'y plus penser, ce qui n'était pas aussi facile qu'elle le croyait. A table, chaque parole qui lui rappelait la visite imminente de Federico lui faisait récapituler tous ses petits projets et changer d'avis ; et quand enfin la sonnette fit entendre un son timide et discret, il parut à la jeune fille qu'une main cachée lui enlevait toute sa hardiesse pendant que sa conscience lui disait à demi-voix :

“ C'est inutile ; quand il viendra t'embrasser trois fois, à quoi bon faire la rebelle ? Le mieux est de rire et de lui offrir ton amitié. Mais comme cet homme est évidemment d'une fatuité énorme, il pourrait se mettre en tête que la première confiance qu'il attend de toi dans le secret de l'amitié est que l'ingénieur Enea te veut pour femme et que tu te laisses épouser... Le voici... on ouvre la porte d'entrée... on entend ses pas dans l'antichambre. Commence à rire, si tu ne veux pas paraître embarrassée.”

On avait, en effet, ouvert la porte d'entrée ; on entendait des pas dans l'antichambre, et un homme s'arrêta sur le seuil pour saluer.

“ Entrez ! entrez ! ” dirent les habitués.

Mais ce n'était pas Federico ; c'était un ingénieur pâle comme une pierre sépulcrale, mélancolique comme une épitaphe.

XVI

Federico ne vint pas.

Amalia, après avoir entendu dix fois tinter la sonnette que personne n'avait touchée, se résigna à ne plus attendre, mais se jura en elle-même de méditer à son aise une vengeance mémorable de cette nouvelle impertinence.

Pendant que le mélancolique Enea, emporté sur les ailes de l'amour, la regardait avec deux grands yeux effarés, comme on regarde un

abîme où le vertige vous attire, et sentait sa passion s'accroître par bonds gigantesques, la plus belle fille de l'univers, tout entière à son irritation intérieure, ne se doutait guère de la présence de l'ingénieur. Un sourire amer contractait ses lèvres roses, et cette sorte de voile que la distraction met devant les yeux, semblait lui cacher complètement ceux qui l'entouraient. Elle pensait :

“ Ma mère a raison ; je lui suis indifférente ; il me le donne à entendre d'une façon polie. Avec trois mille livres, il a acheté uniquement le droit de faire parler de lui au cercle pendant trois semaines ; avec les trois *bons*, il est bien capable d'avoir allumé trois cigares... fumée... rien que fumée... voilà sa vie.....”

La pauvre Enea, en ce moment même, remarqua sur les lèvres de la belle Amalia une petite grimace si gracieuse, si irrésistible, qu'il ne résista plus et fit d'un seul bond le voyage de la dernière semaine de février. Il se sentit perdu, soupira et voulut balbutier quelque chose d'aimable qu'Amalia n'entendit pas.

Elle continuait à penser et s'interrogeait elle-même. Se rappelant les excellentes dispositions où elle se trouvait quelques instants auparavant à l'égard de ce malheureux, elle lui en faisait un nouveau reproche, comme s'il avait dû les deviner. Elle disait :

“ Que lui importe mon amitié ? C'est moi qui ai besoin de la sienne pour pouvoir lui dire tout ce que je sens ; sinon il est capable de se figurer que c'est moi qui lui ai envoyé toutes les lettres du journal ; et qui sait tout ce que lui a écrit et lui écrit encore cette sottise ! . . .”

A cette pensée reparaisait sur ses lèvres la petite grimace fatale au pauvre ingénieur.

“ Ah ! oui, j'ai besoin de le voir, de lui parler, conclut Amalia. A distance, on ne fait jamais rien de bon ; il faut s'expliquer verbalement et tout dire, quand on veut arranger une affaire qui ne va pas. Et celle-là ne va pas du tout ! Je le ferai prier de venir me voir. Il daignera peut-être accéder à ce désir.”

Elle se tourna vers l'ingénieur :

“ Monsieur Enea, dit-elle tout haut en arrêtant sur la bouche de l'amoureux une phrase aimable ; avez-vous vu M. Federico aujourd'hui ? ”

Ces simples paroles produisirent un effet étrange sur la réunion, parce que, pendant qu'on causait de choses et d'autres, et que personne n'osait parler du jeune millionnaire, chacun des habitués de la maison Trombetta y pensait en secret.

“ Non, signorina, répondit l'ingénieur ; je ne l'ai pas vu ; mais. . .”

Ce *mais* promettait une suite qui ne vint pas.

“ Si vous le voyez demain, faites-moi le plaisir de lui dire qu'il vienne à la maison, j'ai besoin de lui parler.

—Volontiers, signorina ; je suis à vos ordres !” s'écria l'ingénieur avec transport.

L'ingénieur, tout fier de cette mission, l'interpréta dans le sens de ses désirs. Il se voyait payé de retour et crut toucher le ciel du doigt.

Romolo, avant de sortir, trouva moyen de s'approcher d'Amalia et de lui demander à voix basse :

“ Qu'est-ce que cela signifie ?

—Cela signifie, répondit la jeune fille d'un ton ferme, cela signifie que ma résolution est prise. J'épouserai l'ingénieur, et, comme il ne doit pas exister de secrets entre mon mari et moi, je lui dirai tout devant M. Federico.

—C'est tout à fait décidé ?

—Tout à fait, et même, si vous voulez le dire à l'ingénieur, vous êtes libre.”

Un esprit familier murmura à l'oreille de l'ingénieur que Romolo et Amalia avaient parlé de lui.

“ Que t'a-t-elle dit ? ” demanda Enea dans la rue.

Le cruel Romolo feignit de n'avoir pas entendu.

“ Qui sait pourquoi elle veut voir Federico ? ”

Et l'ami implacable, violant tous les devoirs de l'amitié, répondit :

“ Qui le sait ? ”

(A continuer.)

QUELQUES NOTES

SUR LES

PREMIERS MISSIONNAIRES DU NORD-OUEST

Qui redira jamais les actions sublimes, le dévouement généreux et les travaux pénibles des premiers missionnaires de l'ouest !

Cette histoire, toute embaumée des parfums de leurs vertus héroïques et empreinte de leur zèle pour le salut des âmes, a quelque chose de touchant et de glorieux qu'on ne se lasse jamais de relire.

Les grands découvreurs Français tels que Desgroseillers, La Vérandrye, Joliet, LaSalle, etc. ont certes droit à notre admiration. L'amour de la France et le désir de lui conquérir de nouveaux territoires étaient leur premier mobile et leur plus grande ambition.

Mais, sans vouloir enlever à ces hommes distingués aucun des mérites qui leur appartiennent, pour les grandes découvertes qu'ils ont faites, il serait injuste de reléguer, dans l'oubli, les humbles et pieux missionnaires qui les ont accompagnés dans leurs expéditions et qui quelquefois les ont même précédés. Notre gratitude est donc acquise aux uns et aux autres.

On trouvera dans les saints dévouements, les courageuses missions et les sublimes sacrifices des premiers apôtres du Nord-Ouest, des sujets dignes de notre édification. Les notes qui suivent sont empruntées aux "Lettres édifiantes" publiées par divers missionnaires.

I—LE PÈRE DALMAS.

Plus d'un demi-siècle, avant la découverte de la Rivière Rouge, nous trouvons des Jésuites sur les bords de la baie d'Hudson, à l'embouchure d'une grande rivière qui s'appelait rivière Bourbon et qu'on nomme aujourd'hui Nelson ; endroit assez connu sous le nom de "York Factory", et qui peut acquérir encore plus de célébrité, en devenant avec le temps le port de mer du Manitoba.

Le premier Jésuite que nous rencontrons sur cette plage lointaine et orageuse est le Père Dalmas, natif de Tours, aumônier d'un

vaisseau français qui naviguait dans la baie d'Hudson. Il était resté dans un fort, tant pour y servir les Français qu'on y avait laissés en garnison que pour évangéliser les sauvages qui apportaient en cet endroit leurs pelleteries pendant la saison d'été. Une mort violente vint, tout à coup, arrêter le zèle du saint missionnaire et empêcher la réalisation du généreux dessein qu'il avait formé de pénétrer dans l'intérieur des terres, pour porter le nom de Jésus-Christ à d'autres nations plus reculées.

2—LE PÈRE SYLVIE.

Au Père Dalmas succéda le Père Sylvie, qui lui aussi servait d'aumônier à bord d'un vaisseau français, naviguant dans les eaux de la baie d'Hudson. Son dessein était de s'ouvrir un chemin pour aller, comme il l'a dit lui-même, prêcher l'Évangile aux sauvages les plus septentrionaux, qui, jusque là, avaient été sans instruction. A peine arrivé, sur le théâtre de son zèle, il tomba malade, et force lui fut de se embarquer, pour retourner à Québec, où il ne put jamais se remettre des maladies qu'il avait contractées sur les bords inhospitaliers de la baie d'Hudson.

3—LR PÈRE GABRIEL.

Après le Père Sylvie, nous voyons arriver, au même poste d'honneur, un autre champion de la foi, c'est le Père Gabriel Marest, aussi de la Compagnie de Jésus. Il remplissait les fonctions d'aumônier, sur les deux vaisseaux de guerre le "Poli" et le "Salamandre", que d'Iberville avait eu ordre d'équiper, pour s'emparer de quelques postes que les Anglais occupaient, dans la baie d'Hudson. C'était en 1694. Le Père Marest s'appliqua à évangéliser les sauvages. Il acquit en peu de temps, une assez bonne connaissance de leur langue. Il traduisit, pour leur usage, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et les Commandements de Dieu, et même il avait commencé à faire un dictionnaire.

Après le départ des vaisseaux Français en 1695, le Père était resté dans le fort avec quatre-vingts hommes que D'Iberville y avait laissés en garnison. Les Anglais vinrent les assiéger, les firent prisonnier et emmenèrent le missionnaire à Plymouth, en Angleterre.

Sorti, plus tard, des maisons de Plymouth, le Père Marest revint au Canada, d'où il fut envoyé aux missions des Illinois.

Nous ignorons si après 1695, d'autres champions de la foi tentèrent de pénétrer dans l'intérieur des terres, par la baie d'Hudson, pour évangéliser les sauvages du Nord-Ouest.

Peut-être de plus grandes recherches historiques, nous feront-elles

découvrir, plus tard, d'autres noms à ajouter à ceux des Dalmas, des Sylvie et des Marest.

Mais nous connaissons les traces de quelques autres hommes apostoliques, qui essayèrent une autre voie, pour arriver au même but et frayèrent ainsi près de quatre-vingts ans à l'avance, le chemin, au grand apôtre de ce pays, Mgr Provcncher.

4—LE PÈRE MESSEGER.

En 1731, un missionnaire accompagnait le célèbre découvreur du Nord-Ouest, (La Vérandrye), c'était le Père Messager qui se trouvait à la mission de Michillimakinac, lors de la première expédition de La Vérandrye. Le Père devait être Jésuite, puisque la mission de Michillimakinac et les autres missions qui étaient établies sur les bords des lacs, appartenaient à la Compagnie de Jésus. Il pénétra donc, dans ces immenses territoires du Nord-Ouest, par la route des lacs et des rivières qui devait être suivie, plus tard par tant d'autres missionnaires, et il fut sans doute le premier prêtre qui foula le sol de la Rivière Rouge.

Nous ignorons combien de temps le Père Messager séjourna ici. Nous voyons, quelques années plus tard, apparaître un autre missionnaire qui vient se joindre à lui, ou lui succéder dans ses travaux apostoliques; c'est le Père Arnaud de la Compagnie de Jésus.

5—LE PÈRE ARNAUD.

A peine a-t-il fait quelques pas dans ces champs immenses qu'il vient cultiver au nom de Jésus-Christ, qu'il tombe victime de la cruauté de la perfide nation des Sioux. Ce généreux missionnaire accompagnait un parti composé d'une vingtaine d'hommes, commandés par un des fils de la Vérandrye. Les Sioux les rencontrèrent dans une île du lac des Bois, les assaillirent et les massacrèrent tous. Quelques jours après, des voyageurs canadiens trouvèrent leurs corps.

Les têtes des victimes la plupart sans chevelure, étaient posées sur des peaux de castor. Le missionnaire avait un genou en terre, une flèche dans la tête. la poitrine ouverte, la main gauche appuyée contre terre et la droite élevée vers le ciel, comme pour implorer le pardon pour ses meurtriers et la miséricorde divine pour lui et pour ses compagnons.

6—LE PÈRE COQUARD.

“ En 1743, un autre missionnaire, le Père Coquard, accompagnait les fils de La Vérandrye aux Montagnes Rocheuses. Au pied de ces

mêmes montagnes, près des sources de la Saskatchewan, on a trouvé dans les ruines du fort La Corne, bâti quelques années avant la conquête, un calice et d'autres objets qui indiquaient le passage de quelques missionnaires dans ces parages reculés. "

Voilà ce que nous pouvons recueillir des traces des premiers missionnaires de ce pays. Leurs saints désirs, leurs sueurs et leur sang ne devaient pas produire de fruits tout de suite. Le temps, marqué par la Providence de Dieu pour la conversion de ces pauvres peuples, n'était pas encore arrivé.

Bien d'autres zélés champions de la foi auraient suivi les traces glorieuses de leurs devanciers, malgré les privations, les souffrances et la mort même qui pouvaient les attendre. Mais un événement, qui était préparé par la Providence et qui modifia considérablement la situation du Canada, devait interrompre pour longtemps les missions du Nord-Ouest. Le Canada passa sous la domination anglaise ; par suite, le gouvernement français cessa d'aider les missions.

Les ordres religieux du Canada, qui avaient fourni des essaims d'infatigables missionnaires furent supprimés et leurs biens confisqués par les nouveaux maîtres du pays. Les plus riches Canadiens-Français quittèrent le pays. Le reste de la population ruiné par la guerre eut besoin de toute l'énergie et de tout le dévouement du clergé séculier pour pouvoir surmonter les difficultés de tout genre qui l'assaillirent alors.

Pendant près de 70 ans, les bords des rivières et des lacs du Nord-Ouest n'entendirent donc plus la voix du missionnaire. Les habitants restèrent assis dans les ténèbres et les ombres de la mort.

Enfin, en 1818, les temps marqués par la miséricorde de Dieu étant arrivés, de nouveaux hommes de Dieu paraissent sur ces bords déserts. Ils y fixent leurs tentes d'une manière permanente. D'autres généreux apôtres viennent se joindre à eux, et reculent les bornes de la foi et de la civilisation. Puis arrive un corps d'auxiliaires puissants commandés par un chef habile qui courent et volent jusqu'aux extrémités de ces immenses territoires pour y conquérir à Jésus-Christ toutes les nations qui les habitent.

St-Boniface, 6 février 1886.

L. A. PRUDHOMME.

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—Causerie sur la composition de l'air atmosphérique.—Le plus haut saut exécuté par le saumon.

Le capitaine du Génie Noël, détaché à l'école militaire en qualité de professeur de chimie, aimait, lorsque ses fonctions lui permettaient de prendre un congé, à aller passer ses vacances dans le village où il était né, à T..... dans le Hainaut. Là, il coulait des jours heureux et tranquilles au sein de sa famille. Ses neveux, Auguste et Victor, grands garçons de quinze et dix-sept ans, pleins d'intelligence, n'étaient pas les moins empressés à fêter son retour qui était toujours attendu avec la plus vive impatience. D'abord, ils avaient naturellement une grande affection pour leur oncle. Ensuite, ils étaient avides d'apprendre des choses nouvelles, et ils savaient que le capitaine, dans des entretiens familiers et intéressants, comme il savait si bien les conduire, leur communiquerait une partie de sa haute science dont ils sauraient profiter.

Par une belle journée de septembre, le capitaine Noël était assis, avec son neveu Victor, sous un berceau de verdure, dans le fond du vaste jardin attenant à la résidence paternelle, et ils s'entretenaient de l'entrée prochaine du jeune homme à l'école des Mines de Liège. Auguste vint bientôt les rejoindre, apportant les journaux et la correspondance du capitaine qu'il avait été chercher à la poste. Comme il avait marché très vite, et que d'ailleurs la journée était passablement chaude, il se mit, pour se rafraîchir, à s'éventer avec l'un des journaux qu'il avait apportés tandis que le capitaine parcourait rapidement quelque lettres.

—Ah, fit-il enfin, qu'il fait bon d'être ainsi à l'ombre sous la verdure !

—Surtout, repartit le capitaine qui avait fini de dépouiller sa correspondance, quand on a eu bien chaud, et qu'à la fraîcheur naturelle de l'ombre, on ajoute la fraîcheur artificielle de l'air mis en mouvement par une gazette servant d'éventail.

—Oui, oui, l'air en mouvement, mais à propos d'air en mouvement permettez-moi de vous rappeler, mon oncle, que vous nous avez promis une petite conférence sur la composition de cet air.

—Sans doute, et je ne m'en dédis pas. Si vous le voulez, ce sera pour aujourd'hui, et à l'instant même.

—Oui, oui, tout de suite, mon cher oncle.

—Le temps est calme, nous serons bien ici pour cela. Nous aurons besoin de faire quelques opérations, voici une table qui conviendra parfaitement. Auguste, allez me chercher la cloche de verre que vous trouverez sur la table dans ma chambre. Vous apporterez en même temps un grand morceau de liège rond, une petite capsule et deux petites barres de fer qui sont à côté, ainsi qu'un petit flacon portant une étiquette marquée *Phosphore* et un autre marqué *Acide Sulfurique*. Vous Victor, vous m'apporterez un pot d'eau, un verre et le grand plat de fer blanc que je vous ai montré hier dans la cuisine.

Les deux jeunes gens furent bientôt de retour, apportant les objets demandés qu'ils rangèrent avec ordre sur la table, puis ils prirent place en face du professeur qui commença ainsi.

LE CAPITAINE.—L'air est un corps gazeux tout comme l'eau est un corps liquide, et cette pierre, un corps solide. C'était un des quatre éléments des anciens qui le considéraient comme une substance absolument homogène qu'il était impossible de décomposer.

AUGUSTE.—Vous dites les quatre éléments des anciens, mon oncle, quels étaient donc les trois autres ?

LE CAPITAINE.—Les trois autres éléments des anciens étaient le feu, l'eau et la terre. Vous voyez qu'ils en avaient bien moins que nous, puisque, jusqu'à ce jour, nous en comptons soixante-trois, et peut-être en découvrira-t-on encore bien d'autres dans l'avenir. C'est ce que nous appelons corps simples, parce qu'il est absolument impossible de les décomposer en d'autres principes plus simples.

VICTOR.—Et ces éléments des anciens étaient-ils réellement des corps simples ?

LE CAPITAINE.—Non, aucun d'eux. L'eau est une combinaison de deux corps simples gazeux, l'hydrogène et l'oxygène, et la terre un composé hétérogène de nos soixante-trois corps simples. Quant au feu, ou à la chaleur, comme vous voudrez qu'on l'appelle, ce n'est même pas un corps, mais bien un fluide impondérable, c'est-à-dire qu'il n'a pas de poids, qu'il ne peut être pesé.

AUGUSTE.—Mais il me semble que l'air est aussi impondérable, et je n'ai jamais entendu dire qu'on pouvait le peser.

VICTOR.—Eh ! Auguste, ne disais-tu pas l'autre jour toi-même, avant l'orage : " Que l'air est pesant ! "

AUGUSTE.—Oui, sans doute, je le disais comme tout le monde ; mais pour peser, il faut une balance et comment peser de l'air sur une balance ? C'est ce qui m'a fait beaucoup penser à ce " que l'air est pesant ! " que je répétais comme chacun. N'y pouvant rien comprendre, j'étais bien décidé à prier mon cher oncle de m'expliquer la chose.

LE CAPITAINE.—Je suis content, Auguste, que vous raisonniez ainsi,

car cela prouve que vous ne vous contentez pas de ce qu'on dit, et que vous voulez approfondir les choses. C'est très bien, cela, lorsque ce que l'on apprend est appuyé sur des preuves, sur des faits, on l'oublie rarement. Nous ne pourrons pas aujourd'hui faire une pesée avec la balance, mais nous allons nous appuyer sur des faits qui se produisent tout naturellement à chaque instant sous nos yeux, et qui nous démontreront clairement que l'air pèse, qu'il a du poids, enfin qu'il constitue un corps parfaitement pondérable.

Tout en parlant, le capitaine Noël avait pris une plume d'oie et à l'aide de son canif, il en préparait un tuyau de deux pouces de long, bouché par un bout et taillé droit de l'autre côté ; il reprit :

LE CAPITAINE.—Auguste, prenez ce tuyau de plume, mettez le bout ouvert entre vos lèvres, aspirez fortement l'air et faites-le de manière à boucher le trou avec la langue, toujours en aspirant sans ouvrir les lèvres là..... bien..... à présent, ouvrez la bouche et avancez la langue..... c'est cela..... vous sentez que le tuyau presse fortement sur votre langue ; et malgré son propre poids, quoique rien ne semble le retenir, il ne tombe pas, ce qui aurait lieu si vous n'aviez pas aspiré l'air qui se trouvait à l'intérieur, enfin, si vous n'aviez pas fait le vide dans le tube. Vous, Victor, prenez ce petit caillou, posez-le contre ce montant de bois, bien... lâchez-le... il tombe ; pourquoi ?

VICTOR.—Mais, parce que son propre poids l'entraîne vers la terre !

LE CAPITAINE.—Bien. Ramassez-le de nouveau, mettez-le à la même place et appuyez dessus..... il reste..... pourquoi ?

VICTOR.—Oui, il reste, et pour une bonne raison, c'est que j'appuie sur le caillou.

LE CAPITAINE.—Sans doute, et parce que la pression que vous exercez est supérieure à la force qui attire le caillou vers la terre, à sa pesanteur... Mais, nous oublions Auguste qui, tout en nous écoutant, souffre le martyr, là, avec son tuyau de plume collé sur la langue. Débarrassez-vous de cet objet gênant, Auguste, et lâchez-le... bon, vous voyez, à présent, il tombe naturellement comme le caillou laissé à lui-même, et cela, parce qu'il s'est de nouveau rempli d'air, que cet air pèse autant que l'air extérieur, et qu'ainsi, il est entraîné par son propre poids. Prenons une autre comparaison, et faisons l'expérience avec de l'eau dans ce plat. L'Eau pèse, vous n'en doutez pas ; on peut en prendre une, deux livres, avec la balance... Mettons ce verre vide sur l'eau... bon... il s'enfonce un peu, mais bientôt il flotte sur l'eau sans qu'on le retienne. Et cependant le verre est beaucoup plus lourd que l'eau, car à volume égal, il pèse environs 2,80 quand l'eau ne pèse que 1.

VICTOR.—Oui, il est plus lourd, mais ici le verre est creux, et ainsi il est plus léger que le même volume d'eau.

LE CAPITAINE.—Et parce que l'air qu'il contient est infiniment moins

lourd que l'eau. Dans cette position, il est, relativement à l'eau, ce qu'était tout à l'heure le tuyau de plume privé d'air. Enlevez le verre, remplissez-le d'eau, posez-le sur l'eau du plat et lâchez-le... Ah ! le voilà au fond maintenant.

VICTOR.—Certainement, le verre lui-même est, à volume égal, 2,80 fois plus lourd que l'eau ; l'eau mise dans le verre a le même poids que le même volume de l'eau du plat ; donc le poids du verre, plus le poids de l'eau qu'il contient, est plus fort qu'un volume d'eau égal au volume du verre vide et de l'eau qui le remplit ; en un mot, il est plus lourd que le volume d'eau qu'il déplace, et par conséquent, il doit descendre dans l'eau du plat jusqu'à ce qu'il rencontre un obstacle qui le retienne.

LE CAPITAINE.—Parfaitement raisonné, mon cher Victor. Cela augure bien pour vos succès futurs à l'école des Mines. Eh bien, ce qui arrive avec l'eau et le verre n'est que la reproduction de ce que nous avons expérimenté avec l'air et le tuyau de plume. Le tuyau dans l'air, mais vide d'air, colle sur la langue et ne tombe pas ; plein d'air et abandonné à lui-même dans l'air, il tombe jusqu'à ce qu'il rencontre un obstacle qui l'arrête.

AUGUSTE.—Je comprends, je comprends, à présent. Le tuyau de plume est bien plus pesant que l'air pour le même volume ; donc, lorsqu'il est rempli d'air, il pèse plus que le volume d'air qu'il déplace, et s'il n'est pas retenu par une cause étrangère, il tombe. Si l'air est enlevé de l'intérieur du tuyau et que le tuyau vide pèse moins que le volume d'air extérieur qu'il déplace, il reste attaché à la langue, comme le caillou reste contre le montant quand on pèse dessus ; pour retenir le tuyau ; il faut aussi que quelque chose pèse dessus comme sur le caillou, et qu'est-ce qui pèserait contre le tuyau si ce n'est l'air extérieur ? Puisque le tube plein tombe, et que, vide, il ne tombe pas, il faut nécessairement que ce qui se trouve dans ce tube ait un certain poids ; et comme ce qui se trouve dans le tube ouvert ne peut être que de l'air en tout semblable à l'air extérieur, il faut bien conclure que l'air est un corps pondérable ; c'est de toute évidence.

LE CAPITAINE.—Bravo, bravo, mon neveu, mes meilleurs élèves ne tireraient pas des conclusions plus claires, plus précises. Je vous attends à l'École Militaire dans deux ans, comme c'est convenu avec votre père et votre mère ; et, si vous continuez, comme je n'en doute pas, vous ferez honneur à votre oncle, le capitaine Noël, et à votre pays.

Voilà donc une question comprise, vidée, l'air est un corps pondérable. Nous reviendrons plus tard sur la valeur exacte de cette expression vulgaire : " l'air est pesant, l'air est lourd " ; et nous verrons que, quoiqu'elle soit tout à fait d'accord avec les apparences, elle n'est pas du tout exacte.

L'air, contrairement à la croyance des anciens, n'est pas un élément, un corps simple ; c'est un mélange de deux gaz, le gaz oxygène et le gaz azote, qui, eux, sont des corps simples. C'est un simple mélange, et non une combinaison ; c'est une dissolution, si vous voulez, une dissolution d'un gaz dans un autre gaz, de l'oxygène dans l'azote. Dans une combinaison, les éléments, pris individuellement, disparaissent, s'effacent, pour donner naissance à un nouveau corps jouissant de propriétés tout-à-fait différentes de celles des composants. C'est ainsi que l'hydrogène est un gaz *combustible*, mais qui ne peut brûler sans le concours de l'agent *comburant*, l'oxygène. En brûlant, l'hydrogène en mélange avec l'oxygène produit la plus haute température que l'on ait pu obtenir par la combustion : l'un est le générateur de la chaleur, l'autre en est l'aliment, l'excitant. Si ces deux gaz sont combinés dans des proportions définies, à volumes égaux, ils engendrent l'eau qui est précisément l'ennemie du feu. Dans les mélanges ou les dissolutions, au contraire, les corps en présence restent tout-à-fait isolés en ce qui concerne la manifestation de leurs propriétés individuelles, qui, à la vérité, peuvent se modérer réciproquement, mais qui ne peuvent s'annuler. L'oxygène est l'agent essentiel de la combustion qui ne peut exister sans le concours de ce gaz. Il est aussi l'élément essentiel de la respiration qui n'est elle-même qu'une véritable combustion. Un animal périt en quelques instants si on le place dans un air privé de son oxygène. L'oxygène est donc l'élément essentiel de la vie. L'azote, au contraire, dont le nom signifie *sans vie* est un gaz tout-à-fait impropre à entretenir la combustion ou la vie. Un animal ne peut vivre dans une atmosphère d'azote, non pas parce que ce gaz exerce une action délétère sur les organes, puisque l'animal vit dans un mélange qui en contient 77 pour cent, mais parce qu'il ne peut entretenir la respiration, la combustion. La vie serait impossible dans une atmosphère d'oxygène pur parce qu'elle en recevrait une exubérance d'activité telle qu'elle s'userait en un temps excessivement court, de même qu'un charbon, allumé sous une cloche d'oxygène pur, brûle avec une activité extrême et disparaît rapidement. Mais dans une atmosphère où l'élément actif, l'oxygène est étendu d'une grande quantité d'un gaz inerte, l'azote, la combustion, la vie, peut marcher régulièrement sans secousses qui tueraient par leur violence, ou sans une lenteur qui anéantirait par sa faiblesse impuissante. Si nous enfermons un certain volume d'air dans un espace isolé, cet espace contiendra un mélange d'oxygène et d'azote, composé, pour cent en volume, de 20.9 d'oxygène et 79.1 d'azote, et en poids, de 23.1 d'oxygène et de 76.9 d'azote, et si dans cet espace, soit l'intérieur d'une cloche comme celle-ci, placée sur l'eau pour isoler l'air qu'elle contient, nous introduisons un corps en combustion, ce corps brûlera tant qu'il y aura de l'oxygène sous la

cloche ; l'oxygène disparaîtra en se combinant avec les produits de la combustion. Voyons l'expérience. Cette cloche de verre qu'Auguste nous a apportée a une capacité de cinq litres. Le trait que j'ai marqué indique la division de la capacité en deux volumes ; le volume du bas est de litre 1.045, et le volume du haut, de litres 3.955. Mettons les deux barres de fer au fond du plat à eau ; elles serviront à soutenir la cloche de manière qu'elle ne touche pas le fond du plat, et en même temps qu'elle ne s'enfoncé pas trop profondément dans l'eau. Posons notre flotteur de liège au milieu de l'eau du plat, la capsule de porcelaine sur le liège. Attention maintenant, ce qui suit doit se faire vivement : je tiens ma cloche prête, de la main gauche, je mets un morceau de phosphore sur la capsule, je l'allume et vite je mets le chapeau sur le tout. La cloche repose sur les barres de fer. D'abord l'eau a été refoulée de dessous la cloche à cause de la résistance de l'air qu'elle contient. Bon, le feu marche bien, mais observez l'eau qui remonte peu à peu dans la cloche. Le phosphore continue à brûler et l'eau continue à monter. Le feu baisse... Ah le voilà qui s'éteint... Il y a encore un peu de phosphore dans la capsule, mais il ne peut plus brûler car il n'y a plus du tout d'oxygène dans la cloche, il n'y a plus que de l'azote qui ne peut lui rendre la vie... Mais voyez maintenant, où en est l'eau dans la cloche ?

AUGUSTE.—Oh ! l'eau, mon oncle, elle a cessé de monter aussitôt que le phosphore s'est éteint.

VICTOR.—Et elle s'est justement arrêtée à la marque.

LE CAPITAINE.—C'est bien. Mais où est passé l'oxygène ?

VICTOR.—Eh, mon oncle, nous ne le savons pas, nous attendons que vous nous l'expliquiez.

LE CAPITAINE.—Oui, c'est vrai. Eh bien, l'oxygène, en brûlant le phosphore, s'est combiné avec les vapeurs de phosphore qui se produisaient, pour former l'acide phosphorique. L'acide phosphorique, qui est un corps solide, est très avide d'eau, et il s'est dissous à mesure qu'il se formait. Si nous traitions convenablement l'eau du plat, nous retrouverions cet acide phosphorique. Il nous reste un fait à expliquer. Pour quelle raison l'eau est-elle montée dans la cloche jusqu'à la marque, bien au-dessus du niveau extérieur ? Nous avons encore ici une preuve de la pesanteur de l'air, de sa pression. L'air extérieur pèse sur la surface de l'eau non recouverte par la cloche, et cette pression tend à refouler l'eau sous la cloche. Elle ne l'a pu d'abord parce que l'air contenu dans la cloche, n'ayant pas d'issue, lui offrait une résistance égale à la pression extérieure, et ainsi la cloche a pu s'enfoncer dans l'eau sans que celle-ci pût pénétrer dans l'intérieur. Il y avait équilibre. Mais une des parties constituantes de l'air s'éliminant peu à peu, pour que l'équilibre fût maintenu, il a fallu que l'eau prit sa

place, et elle ne s'est arrêtée que lorsque l'azote lui a offert une résistance suffisante pour maintenir de nouveau un équilibre stable. Levez la cloche verticalement sans que le bord atteigne le niveau de l'eau du plat, abaissez-la, et vous verrez que le niveau intérieur restera le même,

VICTOR.—Sans doute, puisque la pression extérieure de l'air reste toujours la même ainsi que la force de résistance du gaz intérieur.

LE CAPITAINE.—C'est bien cela, Victor. Cette expérience va nous conduire tout naturellement au principe d'après lequel est construit le baromètre. Admettant que nous n'eussions eu que de l'oxygène dans la cloche, le phosphore n'aurait cessé de brûler que lorsqu'il n'y aurait plus eu de gaz ; alors que serait-il arrivé ?

ANGUSTE.—L'eau serait sans doute montée jusqu'au haut de la cloche.

VICTORE.—Oui, la pression extérieure étant toujours la même, et la résistance du gaz intérieur étant annulée, l'eau serait montée jusqu'à la rencontre du haut de la cloche où elle aurait dû s'arrêter à cause de la résistance de la cloche elle-même, sur laquelle l'air extérieur pèse autant que sur l'eau du plat.

LE CAPITAINE.—Parfaitement. Imaginons maintenant que la cloche ait une hauteur indéfinie et que, par un moyen quelconque, nous supprimions tout l'air qu'elle contient comme Auguste a supprimé l'air qui était contenu dans le tuyau de plume, voici ce qui arrivera : l'eau montera, montera toujours, jusqu'à ce que, sans le concours d'aucun obstacle apparent, elle s'arrête à un point. Alors par son propre poids, elle fera équilibre à la pression de l'air extérieur, et si nous calculons le poids de la colonne d'eau qui se sera élevée dans la cloche à partir du niveau de l'eau extérieure, nous aurons exactement le poids d'une colonne d'air de même section indiquant la pression totale de l'air sur une surface déterminée par cette même section. Dans le vide absolu, la colonne d'eau s'élèverait à dix mètres 328 millimètres, ou 33 pieds 88 centièmes, et elle pesera 10 kilogrammes 328 grammes sur chaque décimètre carré de section, ou 15 livres par pouce carré, et c'est là la pression moyenne de l'air atmosphérique sur la terre, 15 livres par pouce carré. Voilà donc un baromètre à eau, mais vous comprenez tous les inconvénients qui résulteraient de l'emploi de tubes de quarante pieds de hauteur pour mesurer la pression de l'air. C'est à cause de cela qu'on a eu recours à un liquide infiniment plus lourd que l'eau pour mesurer la pression de l'atmosphère, le mercure, dont le poids d'un volume est de 13.59 quand le même volume de l'eau pèse un. Une colonne de mercure de 76 centimètres ou 30 pouces dans un tube vide d'air et plongeant dans une cuvette de mercure fait équilibre à la pression de l'air extérieur sur le mercure de la cuvette. Voilà le baromètre dont nous nous servons.

Comme le Capitaine Noël disait ces mots, une cloche se fit entendre

au loin du côté de la maison et les deux jeunes gens s'écrièrent avec une espèce de contrariété :

—Déjà midi !

—Oui, mes amis, déjà midi, reprit le capitaine en souriant. Il est certainement bon de nourrir notre intelligence, mais il ne faut pas pour cela négliger notre corps. Allons dîner, c'est ce que nous avons de mieux à faire en ce moment ; nous reprendrons notre sujet une autre fois.

.

Le professeur A. Landmark, directeur en chef des pêcheries de Norvège, a publié quelques particularités intéressantes de ses études sur la capacité du saumon de sauter les chutes d'eau. Son opinion est que le saut dépend autant de la hauteur de la chute que du courant en aval. S'il y a un réservoir profond directement en dessous de la chute, dans lequel l'eau est comparativement tranquille, le saumon peut faire un saut perpendiculaire de 16 pieds, mais cela est rare, et M. Landmark ne peut constater avec certitude qu'un seul cas arrivé à Haugsend, sur la Drams River, où deux grands mats avaient été mis en travers de la rivière pour servir à l'étude des mœurs du saumon, en sorte que la mesure exacte pouvait être prise. La hauteur de l'eau de la rivière varie, mais, en règle générale, quand le saumon remontait le courant, elle était de 16 pieds en dessous des mats. La distance entre les deux mats était de trois pieds et demi, et le Professeur constate qu'il avait vu des saumons sauter de la rivière en bas jusqu'aux deux mats. Comme un second exemple, il mentionne un saut de 12 pieds à la chute de Carratunck, Amérique du Nord. Plus loin, M. Landmark affirme que lorsqu'un saumon franchit une chute presque perpendiculaire, il peut quelquefois demeurer dans la chute même, si le saut a été un ou deux pieds trop court, et il dit que cela est prouvé par une quantité considérable de faits. On peut alors voir le poisson rester suspendu pendant une minute ou deux à un pied ou plus en dessous du bord de la chute, dans un mouvement rapide, comme s'il tremblait, puis, donnant un coup de queue, il achève son ascension. Mais il n'y a que le poisson qui bat directement la chute avec la hure qui soit capable de se maintenir dans une masse d'eau tombante ; s'il est frappé obliquement il est rejeté dans le courant en bas. Telle est, d'après le Prof. Landmark, l'explication du saut de 16 pieds. Il croit que c'est le saut extrême qu'un saumon puisse faire.

OCT. CUISSET.

CHRONIQUE DU MOIS

La session fédérale s'est enfin ouverte le 15 février ; le discours du trône, qui était attendu avec une curiosité plus grande que de coutume, a été pour quelques-uns une déception. Ils espéraient y trouver enfin l'explication de la conduite du gouvernement dans l'affaire de Louis Riel; ils oubliaient que les questions brûlantes sont celles sur lesquelles les discours du trône glissent le plus rapidement quand elles ne gardent pas un silence complet à leur sujet ; Lord Lansdowne a continué cette tradition dans la harangue qu'il a lue à l'ouverture des Chambres canadiennes.

Le représentant de la Reine a parlé en quelques mots du rétablissement de la paix dans les territoires du Nord-Ouest ; il a dit " qu'à la suite de troubles aussi sérieux, on pouvait naturellement s'attendre à ce qu'il y eut de l'inquiétude et quelque appréhension de nouveaux désordres ; " il a ajouté enfin " qu'il était du devoir de son gouvernement de prendre des mesures de précaution pour assurer aux habitants, actuels de ces contrées et à ceux qui ont intention d'y aller s'établir une protection efficace contre ces désordres. "

Lord Lansdowne n'en a pas dit davantage ; et, sans transition, il a félicité chaleureusement les chambres de l'achèvement du Pacifique ; le paragraphe suivant du discours a trait à la question des pêcheries et aux négociations engagées à ce sujet avec les Etats-Unis ; tout en étant très bref sur ce point comme sur tous les autres, le gouverneur-général a laissé voir qu'il y avait peu d'espoir de voir ces négociations prendre une tournure favorable. Le reste du discours n'est plus ensuite qu'une énumération des principaux projets de loi qui seront soumis au vote des chambres pendant la session ; beaucoup de ces projets intéressent le Nord-Ouest.

Après la cérémonie d'ouverture, a eu lieu la discussion de l'adresse. Dans les deux chambres, elle a été menée rondement, et il a suffi de deux ou trois séances pour en voir la fin ; il était évident que la bataille ne s'engagerait pas sur ce terrain.

Les quelques jours suivants ont été consacrés par les partis à s'observer et à prendre leurs dispositions ; le ministère s'est vu, de tous côtés, demander par les membres de la chambre des communes, communication des pièces relatives à la question Riel.

Le livre bleu, *La Reine vs. Louis Riel*, qu'on avait dit devoir les renfermer toutes, est rempli de lacunes. Un journal de Montréal, le

Post, a dressé une liste des pièces importantes que le gouvernement a omis d'insérer dans ce document :

Tous les documents, dit-il, et toutes les preuves qui ont trait à la conduite des ministres et qui auraient été de nature à jeter de la lumière sur les préliminaires de l'exécution de Riel, sur les délibérations qui l'ont précédée et sur les mesures qui ont été ordonnées alors, ont été religieusement exclus du livre bleu en question, et il n'en est même pas fait mention.

C'est la mise de ces pièces et de ces documents à la disposition de la Chambre qui a fait l'objet des réclamations d'un grand nombre de députés ; quelques interrogations ont été aussi posées aux ministres sur des points restés jusqu'ici obscurs.

Nous avons enfin pu lire le rapport ou plutôt les rapports de la fameuse commission médicale ; car il y a trois lettres ou dépêches adressées à des dates et à des personnages différents par les trois médecins qui composaient cette étrange commission : les docteurs Jukes, Lavell et Valade. En lisant le témoignage de celui des trois qui a trouvé que Riel avait le plus la responsabilité de ses actes, on reste confondu et frappé de stupeur, quand on songe que le gouvernement d'un pays civilisé a pu se déclarer suffisamment éclairé par ce témoignage, et se dire qu'il n'envoyait pas à la potence un pauvre fou et un illuminé.

Pour en revenir au Parlement, il n'y avait eu, en somme, encore que des escarmouches, quand Mr. Ph. Landry, député de Montmagny, a, au commencement de la semaine dernière, déposé une motion portant :

Que cette chambre croit de son devoir d'exprimer son profond regret que la sentence de mort prononcée contre Louis Riel, convaincu de haute trahison, ait été mise à exécution.

La discussion en avait d'abord été fixée à vendredi, mais finalement elle a été remise à jeudi ; c'est donc sur cette motion que va s'ouvrir le grand débat, attendu depuis si longtemps par le pays et plus particulièrement par la province de Québec.

Il est à souhaiter que le ministère ait jugé à propos d'ici là de communiquer aux députés tous les documents sans exception qui se rapportent à la capture, au procès, à la condamnation et à l'exécution de Louis Riel, afin que la lumière soit faite, et que, quelque soit aujourd'hui le jugement des hommes, jugement hélas ! sujet à erfer pour de bien petites causes et de bien futiles prétextes, l'histoire puisse, elle au moins, prononcer un jour son verdict en pleine connaissance de cause, et faire ainsi la part de responsabilité de chacun des acteurs de ce sombre drame.

* * *

La ville de Londres vient de passer par une rude et dangereuse épreuve ; un meeting populaire, provoqué par la misère des classes ouvrières, a dégénéré en émeute, et l'émeute en désordres qui ont été jusqu'au pillage. Non seulement des maisons riches ont été saccagées, des personnes de marque menacées et même maltraitées, mais encore des boutiques ont été dévalisées. La police a été impuissante à réprimer ces violences, ce qui est toujours un encouragement à de nouveaux désordres, et la ville a été frappée de terreur. Le calme s'est progressivement rétabli, non sans laisser subsister de vives appréhensions pour l'avenir. Les autorités, tardivement éveillées de leur imprudente sécurité, prennent des mesures énergiques pour prévenir le retour de nouveaux troubles rendus possibles par la double action des souffrances du peuple et de l'agitation socialiste, qui a fait évidemment de rapides progrès depuis quelque temps en Angleterre. L'irritation populaire n'est pas limitée à Londres. Une sourde fermentation couve à la fois dans les centres industriels et dans les régions agricoles. A Leicester, il y a eu des démonstrations tumultueuses devant lesquelles la police s'est trouvée impuissante, comme à Londres. A Birmingham, sur des affiches convoquant un meeting, on lisait : " Venez, travailleurs, par milliers. Pourquoi mourir de faim, quand l'abondance vous environne ? Justice pour les pauvres affamés ! " A Warwick, et dans d'autres villes, la révolte gronde et menace. On dirait un 89 qui commence.

Comme la société, les partis sont dans une expectative pénible, nous dirions presque dans des transes. Les éléments politiques qui concourent au gouvernement de la métropole sont plus divisés que jamais, et se subdivisent à l'infini. Le parti libéral, si laborieusement contenu par l'influence personnelle de M. Gladstone, est abandonné par les vieux whigs, qui refusent de s'associer à ses réformes pour l'Irlande. Cette fraction, qu'on appelle le parti des ducs, et qui est pour le moins aussi aristocratique que les torys, n'est pas disposée, cependant, à s'allier aux conservateurs, mais elle se croit assez forte pour renverser M. Gladstone et se substituer à lui. C'est un nouvel élément de discorde incapable de devenir un élément de gouvernement.

Par suite de cette scission, M. Gladstone est obligé de s'appuyer sur les fractions nouvelles et plus avancées du libéralisme, qui tendent à l'entraîner lui-même plus loin que ses propres visées. De là, une autre source de tiraillements et de divisions dans le sein même du ministère, qui est déjà menacé de dislocation. Plusieurs membres sont en désaccord, soit avec M. Gladstone, soit entre eux, les uns sur la question irlandaise, les autres sur la question d'Orient. Le public est dans le secret de ce désarroi, et en éprouve un sentiment d'anxiété comme en présence d'un mal dont on ne voit pas l'issue. Ce sentiment se traduit

au dehors. Les bruits les plus extravagants sont mis en circulation sans être démentis. Mêlés aux agitations ouvrières et socialistes, ils composent dans l'esprit public un ensemble de préoccupations irritantes.

La réouverture du Parlement n'a guère éclairé l'obscurité. Le gouvernement a ajourné, à la fin du mois de mars, la communication de ses plans relativement à l'Irlande. Tout ce que M. Gladstone a laissé entrevoir de ses projets, c'est qu'il ne demandera pas la prolongation des lois de coercition, et que l'ensemble des réformes qu'il se propose de soumettre au parlement est basé sur la nécessité de donner à l'Irlande un nouveau régime agraire et un nouveau système de gouvernement. L'ajournement annoncé par le ministre a fait un peu l'effet d'une déception ; cependant il a été accepté par les parnellistes, et aussi par les conservateurs, au nom de qui Lord Salisbury a déclaré qu'ils feraient volontiers six semaines de crédit au gouvernement pour la révélation de ses idées. Cependant, dans une grande réunion des membres influents de ce parti qui a eu lieu ces jours derniers à Londres, a été décidé de s'opposer énergiquement à toute mesure qui serait proposée par les libéraux pour accorder à l'Irlande un gouvernement autonome.

Après un début particulièrement favorable, les affaires vont de mal en pis en Birmanie, où les Anglais se sont vainement flattés de trouver un lit de roses préparé pour les recevoir. Non seulement, ils ont fort à faire avec les prétendants, qui menacent Mandalay, au point d'inspirer de très sérieuses inquiétudes et de nécessiter l'envoi, à marches forcées, par le gouvernement de l'Inde, de renforts considérables ; mais encore la diplomatie anglaise est aux prises avec le gouvernement de Pékin, qui lui cherche exactement les mêmes chicanes, montre à son égard les mêmes prétentions, et la menace des mêmes difficultés que celles qu'il a opposées à la France au Tonkin. L'astuce chinoise se montre ici dans toute sa gloire. Les mandarins ont commencé par revendiquer, au nom de l'Empereur, la suzeraineté de la Birmanie au même titre qu'ils revendiquaient autrefois la suzeraineté de l'Annam et du Tonkin. Les Anglais, tout en lui contestant un droit historique, ont voulu, en gens pratiques, donner un os à ronger au dragon vert, pensant apaiser son appétit. Bref, pour avoir la paix, ils ont consenti à reconnaître l'ancienne coutume, et se sont engagés à envoyer à Pékin la tribut décennal, comme le faisait le roi Thibau, à la condition que cette formalité serait accomplie, à titre de courtoisie et de bon voisinage, et sans rien impliquer de plus en matière de suzeraineté. Ils croyaient en avoir fini, et, lord Salisbury, dans un banquet donné à Mansion House, annonçait triomphalement que " la Grande-Bretagne, ayant donné toutes les satisfactions qu'il

demandait au grand empire de l'extrême Orient, avait désormais son alliance et son amitié, auxquelles elle attachait tant de prix."

Mais voici que maintenant la Chine, ne se contentant plus d'une si maigre pitance, réclame une rectification de frontière, ce qui veut dire, suivant la nouvelle phraséologie diplomatique, une cession de territoire; et cela avec une curieuse logique. Nous sommes plus que vous, dit-elle aux Anglais, aptes à gouverner les tribus sauvages des pays arides qui nous séparent. Laissez-nous les comprendre dans nos lignes, et nous répondons d'y maintenir la paix. Soit peut-être avez-vous raison, disent les Anglais. Mais alors, poursuivent les Chinois, par cette nouvelle frontière, nous touchons à la ville de Bhamo; il est naturel que nous l'occupions, ce sera un excellent poste d'échange entre nous, et votre commerce y trouvera des ressources infinies. Les Anglais ne goûtent que médiocrement l'argument; mais enfin ils ne le repoussent pas absolument; sur quoi le Chinois reprend: Eh bien, vous comprenez, quand nous aurons Bhamo, il sera nécessaire, afin de donner à cette place toutes l'activité désirable pour vos intérêts et les nôtres, que nous ayons un port sur l'Irraouaddy, ce qui se fera tout simplement par l'annexion du territoire qui sépare Bhamo de la rivière Sweley, laquelle débouche dans la grande artère fluviale.

Voilà où en sont les Anglais avec les Chinois, et ceux-ci menacent tout simplement leurs amis, s'ils ne leur cèdent pas la tranche de butin qu'ils leur demandent avec une logique si serrée, de déchaîner sur eux les populations indigènes en révolte, comme ils les ont déchaînées sur les Français, quand ils les sommaient de se retirer au-delà du bras méridional du fleuve Rouge, c'est-à-dire de leur abandonner tout le nord du Tonkin, y compris le Delta. Et pour compléter la similitude, c'est le fameux marquis Tseng, que les Anglais ont si bien réchauffé dans leur sein, qui leur monte ce coup de jarnac. Amère ironie du sort!

* * *

La chambre des députés française n'a pas traîné en longueur la discussion sur la proposition d'expulsion immédiate des princes des anciennes familles régnantes. Après un débat animé auquel ont pris part M. de Freycinet et M. Clémenceau, la proposition a été rejetée, la semaine dernière, par 345 voix contre 176, le vote donnant ainsi une majorité de 169 voix au ministère contre le chef des radicaux.

La proposition rejetée est celle qu'avait présentée M. Duché, député de la Loire. La commission l'avait repoussée par 10 voix contre 7. Elle était ainsi conçue :

Considérant que la modération appliquée jusqu'à présent par le gouvernement de la République aux princes des dynasties déchues n'a fait que provoquer de leur

part, et de la part de leurs amis, des espérances et des manifestations factieuses, les soussignés croient le moment venu de rapporter les mesures de clémence prises à leur égard et de mettre en vigueur les lois qui leur interdisent le territoire français.

En conséquence, les députés soussignés ont l'honneur de déposer la proposition de loi dont la teneur suit :

Article unique.—Son abrogés la loi du 8 juin 1871 et le décret du 11 octobre 1848.

Sont remises en vigueur les lois du 10 avril 1832 et 26 mai 1848, concernant la famille Bonaparte et les princes de la maison de Bourbon.

La dépêche qui nous a apporté la nouvelle du vote de la chambre, nous donne aussi un aperçu sommaire du débat. M. Clémenceau avait très chaudement appuyé la proposition dans une réunion de l'extrême gauche ; il est venu de nouveau la soutenir à la tribune. Mais M. de Freycinet, avec un grand calme et une logique qu'on n'est pas habitué à rencontrer chez les hommes d'état républicains, a démoli pièce à pièce tous les arguments entassés par le chef de l'extrême gauche, et a nié énergiquement que la république fut en danger par le fait de la présence des princes sur le territoire français. Le chef du cabinet a particulièrement montré un véritable sens politique en avisant la chambre qu'elle avait autre chose à faire que de perdre son temps à des questions oiseuses et à des débats stériles. Après avoir démontré que la mesure proposée ne touchait à aucun intérêt vital pour la République, il a dit, avec une fermeté dans laquelle on sentait poindre le désir de dégager sa responsabilité vis-à-vis du pays, que la France attendait de ses représentants des mesures législatives propres à ranimer le commerce et l'industrie en souffrance, et que ce n'était pas l'expulsion des princes qui opérerait ce miracle. Le calme vaudrait mieux pour cela que l'agitation dans le vide.

Le trait était poignant et il portait juste. Aussi M. Clémenceau a-t-il fait un suprême effort pour démontrer que la défense de la République contre les conspirations des princes primait tous les autres intérêts. La chambre a jugé qu'il n'y avait pas péril en la demeure, et que M. Clémenceau ferait bien une autre fois de choisir un meilleur terrain pour combattre le ministère, ce qui était évidemment son seul but. Elle a en conséquence enterré la proposition Duché, et elle a passé, sans désenlacer, au débat sur celle de M. Rivet, qui avait été approuvée par la commission d'étude et qui est ainsi conçue :

Article premier.—Un décret du président de la République, rendu en conseil des ministres, pourra enjoindre à tout membre d'une des familles ayant régné en France et dont les manifestations et les actes seraient de nature à compromettre la sûreté de l'Etat, de sortir immédiatement du territoire de la République.

Article deuxième.—Toute personne, énoncée à l'article précédent, qui, après avoir été conduite à la frontière et être sortie de France par suite des mesures susdites, y serait rentrée, sans autorisation du gouvernement, sera traduite devant les tribunaux correctionnels et condamnée à un emprisonnement de un à cinq ans.

Après l'expiration de sa peine, elle sera reconduite à la frontière.

*M. de Freycinet, consulté par la commission d'étude sur la proposition Rivet, avait déclaré en substance que le cabinet n'avait besoin ni de l'une ni de l'autre des deux propositions soumises à la chambre. S'il était toutefois obligé d'avouer ses préférences, il inclinait pour la proposition Rivet et il repousserait la proposition Duché. Devant la chambre, M. de Freycinet paraît avoir écarté également les deux propositions. L'assemblée docile à sa voix, a rejeté le projet Rivet par une majorité presque égale à la première, et elle a ensuite adopté à l'écrasante majorité de 241 voix un ordre du jour conforme aux vues du gouvernement. C'est là une éclatante victoire pour M. de Freycinet, la plus complète qu'il ait encore remportée sur les radicaux.

A côté de la politique, l'esprit public a été vivement ramené sur les découvertes de M. Pasteur, par la lecture, à l'Académie des sciences, du rapport que le savant français avait annoncé pour la fin de février. Il a répondu indirectement, mais clairement aux prétendus savants qui nient l'hydrophobie pour nier le remède, par une statistique officielle absolument concluante, c'est-à-dire en prouvant qu'il meurt une personne sur six mordues pas des chiens enragés, et que, sur les 350 personnes qui ont été traitées par lui, pas une n'a succombé, excepté une petite fille, qui lui avait été amenée trente-sept jours après avoir été mordue. La démonstration était sans réplique ; aussi a-t-elle été chaleureusement applaudie par les membres de l'Académie.

.

Les affaires des Balkans prennent décidément une tournure pacifique. Un traité de paix a été définitivement signé le 2 de ce mois entre la Serbie et la Bulgarie. Il ne reste plus apparemment que quelques questions de détail à régler, sauf l'imprévu, bien entendu.

Du côté de la Grèce, le danger est plus imminent, et les événements peuvent se précipiter d'un jour à l'autre. Le peuple est exaspéré, à la pensée d'être arrêté dans son élan patriotique par la contrainte étrangère ; et la menace de l'Angleterre de paralyser la flotte hellénique, si elle tentait une attaque contre l'empire ottoman, a particulièrement enflammé les passions. Le gouvernement déclare qu'il n'est pas maître de contenir l'explosion du sentiment national. Aussi est-il possible que l'Angleterre appuie ses sommations d'une intervention de vive force, dans laquelle elle n'agira, du reste, suivant la déclaration de lord Roseberry, que de concert avec les autres Puissances. Dans le cas où on en viendrait à ces extrémités, la Grèce ne ferait pas la folie de risquer la perte de sa flotte dans une lutte impossible, mais elle protesterait et céderait à la force, en abaissant son pavillon, après avoir échangé quelques coups de canon pour sauver sa dignité.

RENÉ DE JOLY.

Montréal, 6 mars 1886.